

# ***Les réservoirs d'Hydro-Québec et les activités nautiques, de villégiature et d'exploitation faunique***

*Rapport présenté à*

*Direction Environnement*

*Vice-présidence Recherche et Planification stratégique*

*Par*



---

*Février 2001*



## Sommaire

Hydro-Québec a voulu identifier et quantifier les diverses activités récréatives pratiquées sur et autour de ses réservoirs. Cette illustration a été produite à l'aide de données disponibles et d'indicateurs pertinents.

Le document montre, à l'aide de thèmes et d'exemples (cas), l'importance et la diversité des formes d'occupation et d'utilisation récréotouristiques des réservoirs. L'analyse est cependant restreinte aux descripteurs quantifiables.

La présentation s'attarde donc à cerner l'importance des usages récréotouristiques en fournissant un ensemble de données chiffrées relatives au nombre d'installations ou d'utilisateurs. De plus, la contribution des activités choisies est présentée en termes de retombées économiques.

Les réservoirs constituent sans conteste des lieux très fréquentés pour la pratique d'activités de loisirs. Elles se rattachent pour une bonne part à des activités reliées à la faune, à la villégiature ou au nautisme. Les chiffres présentés au tableau suivant illustrent l'importance de ces dernières.

### Bilan de la fréquentation récréotouristique des réservoirs d'Hydro-Québec et des retombées économiques associées

Activités	Fréquentation (jours-personnes)	Retombées Économiques (arrondies au million)
Pourvoiries et zecs	260 000	19 millions \$
Villégiature	1 125 000	34 millions \$
Nautisme	435 000	10 millions \$
Autres excursions de pêche	355 000	20 millions \$
<b>Sous-total</b>	<b>2 175 000</b>	<b>83 millions \$</b>
Autres	600 000	*
<b>TOTAL</b>	<b>2 775 000</b>	<b>83 millions \$</b>

\* non quantifiées.

Globalement, la fréquentation annuelle des réservoirs d'Hydro-Québec se chiffre à près de 2 200 000 jours-personnes pour les activités reliées à la faune, à la villégiature ou au nautisme. Les dépenses effectuées par les personnes qui les pratiquent peuvent être estimées à environ 83 millions de dollars par année.

Pas moins d'une quarantaine d'usages récréotouristiques ont été recensés sur les réservoirs et leur bordure. En ajoutant toutes ces formes d'utilisation, la fréquentation totale des réservoirs à des fins récréotouristiques peut atteindre près de 2 800 000 jours-personnes. À titre d'exemples, mentionnons que la baignade au réservoir Basketong attire près de 49 000 jours-personnes et que la fréquentation pour la motoneige dans le bassin de Grand-Mère se chiffre à 37 000 jours-personnes. Ces quelques données montrent à quel point les réservoirs offrent des ressources dont divers publics savent tirer profit.

L'importance de la fréquentation des réservoirs pour diverses activités est très variable. On sait, considérant les très nombreux lacs de la province, que la villégiature en réservoir, bien que significative, ne représente qu'une part de celle observée à l'échelle du Québec. Il en va tout autrement pour la fréquentation des pourvoires en réservoir qui représente 25 % de l'ensemble de la fréquentation des pourvoires du Québec. Dans certaines régions, telles la Mauricie, les Laurentides et l'Outaouais, la fréquentation des pourvoires en réservoir représente la moitié de la fréquentation de l'ensemble des pourvoires de la région. Par ailleurs, considérant la pratique d'activités nautiques en réservoir, celle-ci représente le tiers de la fréquentation de l'ensemble des plans d'eau du Québec.

À la lumière de cette analyse, il ne fait aucun doute que les réservoirs sont dotés d'un potentiel attractif en matière de récréotourisme. Il est cependant clair que le développement des activités récréotouristiques et l'implantation des infrastructures de support sont conditionnés, dans leur nature et leur vitesse de déploiement par l'abondance et la qualité des ressources, la distance du réservoir des grands bassins de population et la période écoulée depuis sa création.

Rappelons « qu'au Québec, plus qu'ailleurs, les canaux [...], les barrages et les centrales aménagés au cours des siècles ont contribué à stimuler les usages commerciaux et industriels. Aujourd'hui, ces installations font de plus en plus souvent partie intégrante des projets de développement récréotouristique » (Tourisme Québec, 2000 : 7).

# Équipe de réalisation

## ***Hydro-Québec***

Chargés de projet

M. Martin Pérusse  
M. Yves DesRochers

## ***GDG Conseil inc.***

2200, rue Sidbec Sud, bureau 204  
Trois-Rivières-Ouest (Québec)  
G8Z 4H1

Chargé de projet

M. Robert Lussier

Analystes

M. Robert Lussier, anthropologue et urbaniste  
Mme Guylaine Lavallée, récréologue  
M. Louis Gilbert, biologiste



# Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	<b>i</b>
<b>Équipe de réalisation</b> .....	<b>iii</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Démarche</b> .....	<b>3</b>
1.1 Recherche documentaire, identification d'indicateurs et sélection d'équipements.....	3
1.2 Conception de grilles synthèses .....	4
1.3 Évaluation sommaire des possibilités .....	5
1.4 Sources d'information .....	6
1.5 Sources et méthodes d'estimation .....	7
<b>2. Les réservoirs hydroélectriques au Québec</b> .....	<b>11</b>
2.1 Un peu d'histoire et de géographie.....	11
2.2 Des lieux d'activités récréotouristiques multiples .....	13
<b>3. Les principales activités pratiquées et les retombées à l'échelle provinciale</b> .....	<b>15</b>
3.1 L'utilisation des réservoirs par les pourvoies .....	15
3.2 L'utilisation des réservoirs par les zones d'exploitation contrôlée.....	16
3.3 La villégiature privée au pourtour des réservoirs .....	17
3.4 Le nautisme sur les réservoirs .....	18
<b>4. Les principales activités pratiquées et les retombées à l'échelle régionale</b> .....	<b>20</b>
4.1 La Mauricie, berceau de l'hydroélectricité.....	20
4.2 La Côte-Nord, un endroit privilégié pour les activités de plein air.....	23
<b>5. Les principales activités et les retombées pour différents réservoirs</b> .....	<b>27</b>
5.1 Le réservoir Gouin : un haut lieu de la pêche .....	27
5.2 Le bassin de Grand-Mère : un pôle nautique en plein essor.....	28
5.3 Le réservoir Taureau : le terrain de jeux des Montréalais .....	29
5.4 Le Baskatong : la villégiature en pleine expansion .....	31
5.5 Le lac Saint-François : un réservoir en ville .....	34
<b>En guise de bilan</b> .....	<b>37</b>
<b>Références</b> .....	<b>39</b>

## Liste des annexes

Annexe 1	Grille synthèse générale
Annexe 2	Grille synthèse par région et par équipement
Annexe 3	Visites des centrales et d'établissements partenaires
Annexe 4	Activités des pourvoires sur les réservoirs en 1999
Annexe 5	Activités des zones d'exploitation contrôlée (zecs) sur les réservoirs en 1999
Annexe 6	Distribution des chalets par réservoir et par région administrative
Annexe 7	Marinas localisées sur les rives de réservoirs
Annexe 8	Activités des pourvoires sur les réservoirs de la Mauricie en 1999

## Liste des figures

Figure 1	Répartition des réservoirs du Québec depuis le début du siècle.....	12
Figure 2	Répartition de la fréquentation des pourvoires selon les activités pratiquées ....	16
Figure 3	Répartition de la fréquentation des pourvoires de la Mauricie selon les activités pratiquées .....	21
Figure 4	Répartition de la fréquentation des pourvoires de la Côte-Nord selon les activités pratiquées .....	25
Figure 5	Répartition de la fréquentation des pourvoires du réservoir Gouin selon les activités pratiquées .....	28
Figure 6	Répartition de la fréquentation des pourvoires du réservoir Baskatong selon les activités pratiquées.....	30

## Liste des tableaux

Tableau 1	Activités, installations et territoires structurés sur les réservoirs d'Hydro-Québec.....	13
Tableau 2	Nombre de chalets en bordure des réservoirs utilisés pour la production d'électricité selon les régions administratives .....	18
Tableau 3	Pourvoires sur les réservoirs de la Mauricie en 1999.....	21
Tableau 4	Nombre de chalets en Mauricie selon les réservoirs.....	22
Tableau 5	Pourvoires sur les réservoirs de la Côte-Nord en 1999.....	25
Tableau 6	Fréquentation récréotouristique des réservoirs d'Hydro-Québec et retombées économiques associées .....	37

# Introduction

Les réservoirs s'inscrivent dans le paysage québécois depuis des décennies, voire depuis plus d'un siècle dans certains cas. Conçus initialement pour des usages spécifiques comme la production d'hydroélectricité, le contrôle des crues ou le flottage du bois, ils ont acquis un caractère polyvalent au fil des ans. Aussi y pratique-t-on des activités de type municipal (approvisionnement en eau), industriel, récréotouristique et d'autres encore. Cependant, l'utilisation des réservoirs pour des activités de loisirs, halieutiques ou nautiques demeure peu documentée.

Les interactions entre les réservoirs et la pratique d'activités liées à leur présence sont souvent ignorées par le public en général comme par les spécialistes.

De manière générale, cette étude vise à illustrer, de manière quantitative, les diverses activités récréatives s'étant développées sur et autour des réservoirs et ne présentant pas de liens avec la production hydroélectrique. Cette illustration sera produite sur la base des données disponibles.

Elle poursuit plus particulièrement les objectifs suivants :

- décrire, à l'aide d'indicateurs quantifiables, les usages récréotouristiques pour lesquels les réservoirs constituent un élément de support ;
- démontrer que les réservoirs hydroélectriques sont, dans l'ensemble, utilisables et utilisés à des fins de loisirs et qu'ils génèrent un apport économique bien après leur création.

Ce texte ne cherche donc pas à présenter un portrait exhaustif de l'utilisation des réservoirs et de leur répercussion sur l'utilisation du territoire. Il montre plutôt, à l'aide de thèmes et d'exemples (cas), l'importance et la diversité des formes d'occupation et d'utilisation récréotouristiques des réservoirs. La démarche retenue, présentée dans la section qui suit, fournit les justifications relatives au choix des descripteurs qui repose essentiellement sur leur caractère quantifiable.

Cette étude a été effectuée selon trois niveaux de référence : celui de la province, d'une région, d'un réservoir. À l'échelle provinciale, l'analyse repose essentiellement sur des résultats quantitatifs relatifs aux trois thèmes suivants : les activités reliées à la faune, la villégiature privée et le nautisme (navigation de plaisance). À l'échelle régionale, la description reste globalement quantitative et orientée vers les grands thèmes précités. À l'échelle d'un réservoir, elle est plus exhaustive et approfondie ; les informations qualitatives complètent les données quantitatives.

En résumé, la présente étude cerne l'importance des usages récréotouristiques des réservoirs en fournissant un ensemble de données chiffrées relatives au nombre d'installations ou d'utilisateurs de même que les retombées économiques reliées à ces activités.



# 1. Démarche

Dans l'objectif de juger de la disponibilité de l'information permettant la réalisation de cette étude, une démarche de préféabilité a été appliquée. Cette étape a d'abord permis d'identifier les données disponibles et d'évaluer leur pertinence à l'aide d'indicateurs.

## 1.1 Recherche documentaire, identification d'indicateurs et sélection d'équipements

La première source d'information consultée est la banque réservoirs d'Hydro-Québec<sup>1</sup>. Son examen a permis d'évaluer la quantité et le type d'information disponible sur les ouvrages qu'on y retrouve.

Une liste de mots clés résumant les éléments du milieu naturel ainsi que les équipements, activités et services récréotouristiques qu'on y retrouve, a été produite pour les réservoirs présentant l'information la plus complète. Une première sélection a ainsi été faite parmi 89 réservoirs. Près de 40 réservoirs ont alors été retenus. La série de mots clés produite pour ces derniers a ainsi servi à recenser les divers types d'utilisation du territoire qu'on retrouve sur et au pourtour des réservoirs. De plus, les principaux organismes intervenant dans la gestion ou le développement des plans d'eau ont été notés.

Par la suite, une liste exhaustive des documents disponibles au Centre de documentation d'Hydro-Québec a été dressée pour chacun des réservoirs présélectionnés. Une analyse sommaire du type d'information que l'on peut retrouver dans de tels rapports a, par la suite, été effectuée.

Pour compléter la recherche documentaire, les données pouvant généralement être obtenues auprès d'organismes gouvernementaux et de regroupements divers ont été identifiées.

La recherche documentaire complétée, des indicateurs pouvant témoigner des retombées et de la contribution des aménagements hydroélectriques au développement socio-économique des régions du Québec ont ensuite été identifiés. Deux types d'indicateurs ont été établis : des indicateurs permettant de mesurer les retombées en termes d'occupation du territoire et d'autres pouvant mener à l'évaluation des retombées économiques.

Une liste des diverses formes d'utilisation ou d'occupation du territoire recensées sur et au pourtour des réservoirs a été établie et ce, à partir des données de la banque réservoirs d'Hydro-Québec. À partir de cette liste, des indicateurs ont été identifiés pour chacun de ces types d'utilisation ou d'occupation du territoire.

Une démarche similaire a été réalisée pour identifier des indicateurs permettant de mesurer la contribution des aménagements hydroélectriques à l'économie locale et régionale.

---

<sup>1</sup> Banque de données informatisée comprenant une description sommaire des caractéristiques physiques, socio-économiques, physico-chimiques et biologiques de 115 équipements hydroélectriques.

À partir de l'information disponible et des indicateurs, l'étape suivante a consisté à choisir les équipements hydroélectriques les plus susceptibles de pouvoir permettre l'atteinte des objectifs visés par cette étude. À cette fin, les critères de sélection suivants ont été établis et appliqués aux réservoirs présélectionnés :

- la disponibilité d'information suffisante ;
- le niveau de développement induit ;
- la représentativité géographique ;
- la représentativité temporelle ;
- l'illustration de projets de développement ou de mise en valeur récréotouristique.

La mise en application de ces cinq critères visait à encadrer une réflexion et la rendre moins subjective. Elle a permis de retenir une vingtaine de réservoirs qui se retrouvent principalement dans les régions administratives suivantes : Outaouais, Laurentides, Mauricie, Montérégie, Nord-du-Québec, Côte-Nord et Lanaudière.

## 1.2 Conception de grilles synthèses

Pour faire un bilan des étapes précédentes et surtout pour déterminer les possibilités de traitement de l'information disponible, une série de grilles synthèse a été élaborée.

Une grille générale synthétise les catégories d'information recherchées relatives aux retombées des réservoirs hydroélectriques sur l'occupation du territoire et sur l'économie régionale (voir l'annexe 1). Elle comprend quatre sections :

- Les divers types d'occupation ou d'utilisation du territoire recensé.
- Les indicateurs permettant de mesurer les effets des réservoirs hydroélectriques sur l'occupation ou l'utilisation du territoire.
- Les indicateurs permettant de mesurer les effets des réservoirs hydroélectriques sur l'économie locale et régionale.
- Les sources d'information existantes.

Une telle grille a également été préparée pour chacun des équipements hydroélectriques retenus (voir l'annexe 2). Toutefois, il est à noter que cet exercice a été effectué uniquement en ce qui concerne l'utilisation du territoire. Dans le cadre du volet économique, il n'a pas été possible de concevoir une telle grille pour les raisons suivantes :

- la disponibilité de données permettant d'évaluer les retombées économiques n'est assurée que pour certains types d'occupation ou d'utilisation du territoire ;
- la disponibilité de données est variable d'un équipement à un autre.

Pour arriver à déterminer la possibilité d'évaluer les effets économiques pour un équipement donné, on se doit de consulter la documentation afférente. Or, il n'a pas été possible de concevoir une grille individualisée pour chacun des équipements hydroélectriques retenus. On pouvait néanmoins avancer qu'il serait possible d'évaluer pour la plupart sinon tous les équipements, certaines retombées économiques.

### 1.3 Évaluation sommaire des possibilités

À la lumière de l'investigation réalisée, il s'est avéré qu'il serait ardu de dresser un portrait pour l'ensemble des réservoirs hydroélectriques du Québec, portrait qui demeurerait incomplet. En raison de l'absence de certaines données, la réalisation d'un portrait global nécessiterait une multitude d'approximations ce qui affecterait le degré de précision.

Il demeure possible de broser un portrait provincial de certaines formes d'utilisation du territoire et de leurs conséquences économiques. Les types d'utilisation pour lesquels il serait possible d'obtenir des données précises et complètes sont ceux qui sont pratiqués en territoire public et qui relèvent d'organismes gouvernementaux. La chasse et la pêche récréatives pratiquées en territoire structuré en est le meilleur exemple. Il serait possible d'obtenir de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), une multitude de données à cet effet. Il en est de même pour la villégiature sur les terres publiques.

Pour les activités pratiquées en territoire libre, l'obtention d'information s'avèrerait plus difficile, les données étant souvent fragmentaires, non comparables les unes aux autres ou tout simplement non disponibles. La seule forme d'utilisation du territoire pour laquelle il semble possible de dresser un portrait est le nautisme pratiqué sur les réservoirs de la province.

Plusieurs autres activités sont pratiquées sur les réservoirs et leur pourtour tels le camping, la randonnée, la motoneige, etc., mais ne peuvent être prises en compte ici en raison du manque de données quantifiables.

En somme, il est apparu préférable d'avoir quelques portraits régionaux valables et une illustration claire des retombées de plusieurs réservoirs pris individuellement, bien documentés, plutôt qu'un portrait provincial imprécis.

Par ailleurs, il est ressorti qu'une évaluation de la contribution des réservoirs hydroélectriques en termes d'occupation du territoire peut être réalisée pour certaines régions. Les régions les plus propices à une telle évaluation sont la Mauricie et la Côte-Nord. Ces régions sont celles pour lesquelles on dispose le plus d'information. Elles présentent un niveau de développement induit élevé et le type de développement qu'on y retrouve est différent pour ces deux régions. Par le choix de ces régions, on couvre une certaine représentativité géographique et historique. De plus, certains des équipements que l'on y retrouve peuvent constituer une illustration de projets de développement ou de mise en valeur récréotouristique.

En plus de ces régions témoins, une évaluation de la contribution de certains équipements spécifiques peut être réalisée de manière à appuyer la démonstration. Les équipements qui peuvent répondre le plus aux critères de sélection et qui se prêtent le mieux à une telle évaluation sont : les réservoirs Taureau, Baskatong et Gouin et le lac Saint-François. Seuls les réservoirs pour lesquels les données quantitatives étaient suffisantes et relativement récentes peuvent être retenus.

## 1.4 Sources d'information

Les informations présentées dans ce texte proviennent essentiellement de documents et de banques de données existants puisés à même différentes sources.

La documentation disponible à Hydro-Québec incluant la banque réservoirs a été mise à contribution tout au long de l'étude. Elle a permis, dans un premier temps, de préciser les objectifs et les limites de l'étude de même que les thèmes généraux et les cas à retenir pour analyse. Par la suite, on y a puisé des données de diverse nature : résultats d'inventaires sur le terrain, d'enquêtes ou de recensements, ou encore d'analyses et de synthèses documentaires.

Afin de documenter les usages retenus, de nombreuses demandes d'informations ont été adressées à des organismes publics et parapublics. Nous avons obtenu :

- des bureaux régionaux de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), des données sur les activités des pourvoies compilées par région et par réservoir (dans la mesure du possible) ;
- des municipalités locales et régionales, le nombre de chalets sur des terres privées en bordure des réservoirs ;
- des bureaux régionaux du ministère des Ressources naturelles, le nombre de chalets sur les terres du domaine public en bordure des réservoirs ;
- de *Québec Yachting* (guide des marinas), les noms et caractéristiques des marinas situées sur les berges de réservoirs ;
- des gestionnaires de zone d'exploitation contrôlée (zec), des données sur les activités pratiquées sur les réservoirs par leurs membres.

Des demandes d'informations spécifiques et complémentaires ont aussi été adressées à des organismes locaux ou régionaux, telles des associations touristiques.

Les données présentées dans ce texte fournissent un ordre de grandeur de l'ampleur des phénomènes observés. Certaines données correspondent à des compilations exhaustives et précises extraites de certaines banques d'informations à la Société de la faune et des parcs du Québec par exemple. D'autres sont le produit d'estimations faites à partir de compilations et de données d'enquêtes. Les enquêtes fournissent, entre autres, le nombre moyen de jours d'activité et les dépenses moyennes quotidiennes ou annuelles liées à la pratique de ces activités. Partant de là, il devient possible d'estimer l'ampleur des activités sur un plan d'eau pour lequel on ne dispose pas de données de fréquentation précises. Il faut pour cela avoir recours à la fois aux données d'enquêtes et de compilations. Ainsi, pour connaître l'ampleur de la villégiature sur le pourtour d'un réservoir, nous avons utilisé les données portant sur le nombre de chalets (fournies par le MRN ou une municipalité) et sur la taille moyenne des groupes de villégiateurs ou le nombre moyen de séjours aux chalets à l'échelle du Québec (relevées dans les résultats d'enquêtes).

## 1.5 Sources et méthodes d'estimation

Cette section regroupe les notes méthodologiques appuyant les hypothèses de fréquentation et fournit les méthodes de calcul utilisées. Le lecteur y trouvera les explications requises à la compréhension des calculs de dénombrement d'infrastructures, d'utilisateurs et de retombées économiques.

### L'utilisation des réservoirs par les pourvoiries

L'utilisation des réservoirs par les pourvoiries a été documentée à l'aide des données suivantes :

- Les données relatives aux activités des pourvoiries sur les réservoirs ont principalement été fournies par la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ). Pour les besoins spécifiques de ce mandat, des compilations de données de fréquentation ont été faites par les bureaux régionaux de la FAPAQ.
- En ce qui a trait à l'estimation des dépenses de la clientèle des pourvoiries, des recherches infructueuses ont été faites auprès de la FAPAQ et de la Fédération des pourvoyeurs du Québec. Étant donné qu'il n'existe aucune donnée à l'échelle de la province, l'estimation des dépenses de la clientèle des pourvoiries est basée sur des résultats d'enquêtes menées aux réservoirs Gouin et Baskatong (Corporation de gestion du réservoir Gouin, Consultants Sogeam, 1994). Les dépenses estimées dans le cadre de ces enquêtes ont été actualisées (1999) en recourant à l'indice des prix à la consommation (IPC) du Québec. La valeur moyenne actualisée (1999) donne des dépenses quotidiennes de 75 \$ par personne. Pour s'assurer de la justesse de cette estimation, un examen de la tarification en vigueur dans les pourvoiries du Québec a été effectué dans le Guide de la pourvoirie, édition 2000. À la lumière de cette analyse comparative, il ressort que la valeur moyenne actualisée de 75 \$ par jour par personne est très conservatrice, puisque le tarif quotidien moyen exigé dans les pourvoiries est d'environ 80 \$ à 90 \$ par jour.
- Le nombre d'emplois dans les pourvoiries a été estimé à l'aide de données régionales provenant d'une étude s'intitulant *Diagnostic sectoriel de main-d'œuvre : industrie de la pourvoirie* (Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, 1996).
- Dans l'étude de cas portant sur le réservoir Gouin, en plus des données fournies par la FAPAQ, les résultats d'une enquête sur la pêche réalisée en 1998 (Corporation de gestion du réservoir Gouin, 1999) ont également été mis à profit.
- Pour ce qui est des données de fréquentation des pourvoiries du réservoir Baskatong, ce sont celles fournies par la FAPAQ qui ont été utilisées. Il convient toutefois de mentionner que les résultats d'une enquête menée en 1993 auprès des pourvoyeurs du réservoir Baskatong (Consultants Sogeam, 1994) sont supérieurs aux compilations effectuées par la FAPAQ. Les résultats de cette enquête indiquent que la fréquentation des pourvoiries s'élevait à près de 260 000 jours-personnes tandis que la FAPAQ estime la fréquentation des pourvoiries à 117 000 jours-personnes en 1999. L'écart s'explique, dans une large mesure, par le fait que les données de l'enquête de 1993 comprenaient tous les types de clientèles, aussi bien en chalets et en camps qu'en camping-caravaning. Pour leur part, les

compilations fournies par la FAPAQ ne comprennent que la clientèle qui utilise les camps et les chalets. Une part de l'écart peut également être attribuable à des variations interannuelles de clientèles. Néanmoins, les données de l'enquête donnent donc un aperçu plus global de la fréquentation que celles de la FAPAQ qui doivent être considérées comme étant conservatrices.

## **L'utilisation des réservoirs par les zones d'exploitation contrôlée (zecs)**

- À l'instar des pourvoiries, les données relatives aux activités des zecs sur les réservoirs ont été fournies par la FAPAQ et dans certains cas, par les gestionnaires de zecs.
- En ce qui a trait à l'estimation des dépenses de la clientèle des zecs, des recherches infructueuses ont également été faites auprès de la FAPAQ. Faute de données à l'échelle provinciale, les dépenses ont été établies à partir de montants estimés par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF, 1995). Les dépenses estimées par le MEF ont été actualisées (1999) en recourant à l'indice des prix à la consommation (IPC) du Québec. Elles sont d'environ 56 \$ par jour pour la pêche et de 35 \$ par jour pour la chasse.
- Ce même montant de dépenses a été utilisé pour la pêche en territoire libre (bassin de Grand-Mère, réservoir Taureau et lac Saint-François).

## **La villégiature privée au pourtour des réservoirs**

- L'identification des réservoirs où l'on observe la villégiature privée a été réalisée à l'aide de l'information contenue dans la banque réservoirs d'Hydro-Québec. Afin de compléter l'information, nous avons procédé à une collecte de données élargie et systématique auprès de diverses organisations (ministère, MRC, municipalités, etc.).
- Le nombre de chalets en bordure des réservoirs a principalement été estimé à partir de compilations faites par des directions régionales du ministère des Ressources naturelles, des municipalités régionales de comté (MRC), des municipalités, des zecs et des réserves fauniques (dépendamment de la tenure des terres).
- L'estimation de la fréquentation et des dépenses des villégiateurs a été réalisée à l'aide de données issues d'études portant sur la villégiature privée au Québec (Gilbert et Nadeau, 1986 ; Samson, 1988 ; Impact Recherche, 1992 ; MRC de Matawinie, 1995 ; Lavallée, 1998).
- En ce qui concerne le nombre moyen de personnes fréquentant les chalets, l'estimation faite par Samson et Lavallée a été retenue. Il s'agit, dans les deux cas, d'environ trois personnes par propriété.

- Le nombre de jours de fréquentation par année a, pour sa part, été estimé en se basant sur les résultats obtenus par Impact Recherche (1992) et Lavallée (1998). Dans l'étude faite par Impact Recherche, la fréquentation moyenne des chalets a été établie à 50 jours par année tandis que 82 % des villégiateurs interrogés dans le cadre de l'étude de Lavallée (1998), fréquentent leur chalet plus de 51 jours par année. Sur cette base, la fréquentation des chalets à raison de 50 jours par année est apparue fort crédible et a été retenue.
- La méthode de calcul de la fréquentation totale annuelle est donc la suivante : nombre de chalets X nombre moyen de personnes fréquentant les chalets (3) X nombre de jours de fréquentation par année (50) = fréquentation totale annuelle.
- Les dépenses des villégiateurs ont été estimées en se basant sur des données obtenues par les études portant sur le sujet. Les résultats obtenus par Samson (1988) indiquent que les dépenses associées à la villégiature représentaient en moyenne 4 440 \$ par année. La MRC de Matawinie a, pour sa part, estimé en 1995 qu'un propriétaire qui fréquente son chalet sur une base régulière dépense 5 461 \$ par an. De son côté, Lavallée (1998) a établi que les dépenses totales par propriété au lac Mékinac (réservoir) étaient de l'ordre de 3 200 \$ par année. Sur cette base, la valeur moyenne retenue est de l'ordre de 4 500 \$ par an, pour des dépenses actualisées (1999) à l'aide de l'IPC du Québec.
- La part des dépenses des villégiateurs effectuées régionalement a été basée sur les résultats obtenus par Gilbert et Nadeau, 1986 et Lavallée, 1998. Ces deux enquêtes établissent que la proportion des dépenses des villégiateurs faites dans la région d'accueil est de 72 %. Sur cette base, il a été retenu que l'apport économique régional représentait environ 70 % des dépenses des villégiateurs.

## **Le nautisme sur les réservoirs**

- La localisation des marinas et leur capacité d'accueil ont principalement été identifiées à l'aide du Guide des marinas 2000 publié par Québec Yachting.
- L'estimation de la fréquentation et des dépenses des plaisanciers a principalement été réalisée à l'aide de données provenant d'une étude récente sur le nautisme au Québec (Zins Beausnesne et Associés, 1997).
- L'estimation de la fréquentation des réservoirs a été réalisée de la façon suivante. Sur la base d'enquêtes (GDG Environnement, 1996 ; Zins Beausnesne et Associés, 1997), il a été estimé que 50 % de la fréquentation nautique des plans d'eau était attribuable aux embarcations ayant un port d'attache (marina) et que l'autre moitié était constituée de plaisanciers sans port d'attache. De plus, l'enquête faite par Zins Beausnesne et Associés indique qu'il y a en moyenne 2,9 plaisanciers par embarcation et que ceux-ci font en moyenne 20 excursions journalières par saison. L'estimation de la fréquentation nautique sur les réservoirs s'est ainsi appuyée sur ces données et la méthode de calcul appliquée est la suivante : nombre de places à quai en marinas X 2 (embarcations sans port d'attache) X 2,9 plaisanciers X 20 excursions journalières par année = fréquentation nautique sur les réservoirs.

- Pour ce qui est des dépenses effectuées par les plaisanciers, elles ont été établies à partir de montants estimés par Zins Beauchesne et Associés (1997). Ces dépenses ont été actualisées (1999) en recourant à l'indice des prix à la consommation (IPC) du Québec. Elles sont d'environ 51 \$ par excursion journalière ou 1 020 \$ par embarcation par saison (51 \$ x 20 excursions par saison).
- En ce qui concerne le réservoir de Grand-Mère, la fréquentation nautique a été basée sur les résultats d'une étude portant sur les activités récréotouristiques pratiquées sur la rivière Saint-Maurice (GDG Environnement, 1996). Les données de fréquentation alors obtenues ont été actualisées en prenant en considération la capacité d'accueil des marinas qui a doublé depuis la réalisation de cette enquête.
- Pour ce qui est du réservoir Basketong, les données relatives à la fréquentation et aux dépenses associées au nautisme sur ce réservoir proviennent d'une enquête effectuée auprès des utilisateurs de ce réservoir (Dessau Environnement et Aménagement, 1995).

## **Le camping au pourtour des réservoirs**

- L'étude de cas portant sur le réservoir Taureau fournit des données sur la fréquentation et les dépenses associées au camping pratiqué sur les rives de ce réservoir. Les données utilisées proviennent d'une enquête faite par SOM en 1997 et de Camping Québec (1997).

## **Le bilan**

- Le bilan de la fréquentation récréotouristique des réservoirs d'Hydro-Québec et des retombées des activités associées comprend d'une part les résultats quantitatifs issus des portraits provincial, régional et local relatifs aux trois thèmes traités dans cette étude soit les activités reliées à la faune, à la villégiature privée et au nautisme. D'autre part, il intègre une estimation de la fréquentation totale des réservoirs à des fins récréotouristiques. Cette estimation a été établie sur la base d'études de cas portant sur des réservoirs pour lesquelles il existait des données de fréquentation pour diverses activités récréotouristiques (Dessau Environnement et Aménagement, 1995 ; GDG Environnement, 1996 ; SOM, 1997 ; Corporation de gestion du réservoir Gouin, 1999). À partir de ces études de cas, une proportion de la fréquentation totale attribuable à des activités autres que celles reliées à la faune, à la villégiature privée et au nautisme a été déterminée. Ainsi, on peut estimer que 600 000 (± 100 000) jours-personnes y sont consacrés à des activités comme la baignade, les pique-niques ou la motoneige.

À la lumière de ces notes explicatives sur les hypothèses et les méthodes de calcul utilisées, les estimations présentées dans cette étude peuvent être considérées comme étant conservatrices, ce qui assure la crédibilité de l'information présentée.

## 2. Les réservoirs hydroélectriques au Québec

### 2.1 Un peu d'histoire et de géographie

Les conditions climatiques et géographiques du Québec ont facilité la création de réservoirs, particulièrement au nord du fleuve Saint-Laurent. En effet, une eau abondante, un socle rocheux solide, une faible densité démographique et une topographie accidentée ont permis la mise en place de nombreux réservoirs.

La création des premiers réservoirs liés à la production hydroélectrique remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En fait, la plupart des réservoirs hydroélectriques du Québec ont été aménagés il y a plus de 50 ans (voir la figure 1). Ils ont été mis en place par diverses entreprises comme la Lachine Rapids Hydraulic and Land Company (1894), dans la région de Montréal, ou la Shawinigan Water and Power Company (1897), en Mauricie. Hydro-Québec, créée en 1944, a fait l'acquisition de plusieurs de ces sociétés lors de la nationalisation en 1963.

L'histoire des réservoirs peut être divisée en trois grandes périodes. Les années 1900 à 1950 se caractérisent par la création d'un grand nombre de réservoirs de faible dimension (voir la figure 1). Les régions de la Mauricie, de Montréal et de l'Abitibi sont les premières à connaître un développement hydroélectrique. La période suivante (des années 1950 à 1980) est marquée par les aménagements de la Côte-Nord : Bersimis et le complexe Manic-Outardes. La dernière grande période se caractérise par la construction du complexe La Grande, qui se termine au cours des années 1990. Les réservoirs de ce complexe sont nettement plus imposants que leurs prédécesseurs.

La superficie totale des réservoirs gérés par Hydro-Québec atteint près de 20 000 km<sup>2</sup> et leur taille varie de un à plus de 4 000 km<sup>2</sup>. Si l'on exclut les cinq réservoirs du complexe La Grande, la superficie moyenne des réservoirs est de 114 km<sup>2</sup>. Les cinq grands réservoirs du complexe La Grande totalisent, à eux seuls, 11 355 km<sup>2</sup> (Ministère de l'Environnement du Québec, 1992.).

Au chapitre de la distribution sur le territoire, 70 % des réservoirs sont aménagés dans les bassins versants de l'Outaouais-Gatineau, du Saint-Maurice et du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Leur superficie ne représente qu'environ 20 % de celle de tous les réservoirs québécois. Les réservoirs du Québec méridional occupent près de 2 % de la superficie du territoire. La superficie des réservoirs du nord du Québec compte pour 57 % de la superficie totale des réservoirs de la province.

Par ailleurs, les barrages liés à la production hydroélectrique ne représentent qu'une fraction de tous les barrages construits au Québec. Selon une étude du ministère de l'Environnement et de la Faune (1992), il y aurait au Québec près de 10 000 barrages de toutes dimensions. Parmi les ouvrages d'une hauteur de un mètre et plus, on compte 2 097 ouvrages de forte contenance, dont 536 sont la propriété d'Hydro-Québec. La majorité de ces ouvrages ont donc été construits à d'autres fins que la production hydroélectrique et ne sont pas la propriété d'Hydro-Québec.

**Figure 1**  
**Répartition des réservoirs du Québec depuis le début du siècle**

INSÉRER FIGURE 1

Parmi les autres propriétaires de barrages-réservoirs, on retrouve les secteurs public (379) et privé (3 694) ainsi que les municipalités, qui les gèrent selon leurs propres besoins.

## 2.2 Des lieux d'activités récréotouristiques multiples

Au fil des ans, une multitude d'activités et de services de loisirs se sont implantés sur les réservoirs et dans leurs environs immédiats. Qu'ils soient situés à proximité de zones urbaines ou en territoires peu peuplés, les réservoirs hydroélectriques et leurs rives supportent et permettent la pratique de nombreuses activités récréotouristiques. On recense une quarantaine de types d'utilisation récréotouristique (activités et installations) sur les réservoirs et leur bordure (voir le tableau 1).

**Tableau 1 – Activités, installations et territoires structurés sur les réservoirs d'Hydro-Québec**

Nautiques	Fauniques	Autres
Navigation de plaisance	Chasse au petit et au gros gibier,	Sentier de Quad (VTT)
Canot	à la sauvagine	Sentier et relais de motoneige
Kayak	Pêche estivale et blanche	Piste et sentier cyclables
Canot-camping	Piégeage d'animaux à fourrure	Sentier de traîneau à chien
Rafting	Pourvoirie	Sentier de randonnée pédestre
Voile	Zone d'exploitation contrôlée (zec)	Parc de récréation ou de conservation
Planche à voile	Réserve faunique	Centre de plein air
Baignade	Aire faunique communautaire	Centre d'interprétation
Motomarine	Réserve nationale de faune	Villégiature privée
Croisière	Réserve écologique	Terrain de camping aménagé, semi-aménagé et rustique
Plongée sous-marine		Hôtel, motel, auberge et gîte
Plage		Camp de vacances
Marina		Belvédère
Rampe de mise à l'eau		Hydrobase
Quai public		

Source : Compilation tirée de la banque réservoirs d'Hydro-Québec.

Au même titre que les lacs et rivières, les réservoirs constituent un élément structurant du paysage et un support à la pratique de nombreuses activités récréatives.

En effet, il est reconnu que les plans d'eau constituent l'un des éléments dominants du paysage. Ils contribuent à l'esthétique d'un lieu et occupent, de ce fait, une place importante dans le choix des zones de villégiature et de récréation. L'eau a toujours joué un rôle important dans la pratique d'activités de loisirs. Elle possède une force attractive et un potentiel propice à la pratique d'une gamme variée de sports et de loisirs.

Les réservoirs ne font pas exception. Des enquêtes menées auprès d'utilisateurs montrent que la qualité du milieu naturel des réservoirs agit comme un facteur attractif. La qualité de la pêche, la beauté des paysages, la tranquillité des lieux et les caractéristiques du plan d'eau figurent parmi les raisons qui motivent le choix d'un réservoir comme lieu de villégiature (Consultants Sogeam 1994, Lavallée 1998).

La multiplicité des usages n'est pas exclusive aux réservoirs. Un extrait du récent *Guide de mise en valeur des plans d'eau du Québec à des fins récréotouristiques et de conservation du patrimoine* (Tourisme Québec, 2000) illustre bien que les équipements hydroélectriques sont désormais considérés comme des atouts en matière de développement récréotouristique : « Au Québec, plus qu'ailleurs, les canaux [...], les barrages et les centrales aménagés au cours des siècles ont contribué à stimuler les usages commerciaux et industriels. Aujourd'hui, ces installations font de plus en plus souvent partie intégrante des projets de développement récréotouristique » (Tourisme Québec, 2000 : 7).

En effet, de plus en plus, les ouvrages, bâtiments et terrains d'Hydro-Québec servent à d'autres utilisations que celles directement liées aux activités premières de l'entreprise. Les caractéristiques et la beauté de plusieurs sites d'Hydro-Québec confèreraient aux équipements de production et à leurs propriétés attenantes une force d'attraction telle qu'Hydro-Québec est aujourd'hui régulièrement sollicitée par des organismes pour des demandes d'achat, de location ou d'utilisation à des fins diverses. Ces demandes visent l'utilisation des emplacements convoités à des fins variées : exploitation agricole, aménagements fauniques, implantation industrielle, équipements récréotouristiques de toutes sortes, etc.

Hydro-Québec a elle-même procédé à des interventions, des aménagements aux abords de plusieurs centrales (Beauharnois, Carillon, Manic-5, La Gabelle). Elle loue également certaines propriétés riveraines à des organismes pour y effectuer des aménagements récréatifs et touristiques lorsque cela est compatible avec la fonction première de l'installation. Hydro-Québec a ainsi permis la remise en culture des rives du canal de Beauharnois et l'aménagement de pistes cyclables.

Un certain nombre de propriétés d'Hydro-Québec sont ainsi devenues de véritables espaces de loisir. De même, les centrales attirent chaque année des dizaines de milliers de visiteurs (voir l'annexe 3).

### 3. Les principales activités pratiquées et les retombées à l'échelle provinciale

#### 3.1 L'utilisation des réservoirs par les pourvoiries

Les milliers de lacs et de rivières disséminés dans la forêt abritent une faune riche et variée. Il n'est donc pas surprenant que le Québec soit considéré comme un véritable paradis pour les amateurs de chasse et de pêche. D'ailleurs, on y compte plus de 700 pourvoiries.

Comme en témoignent les données ci-dessous, les réservoirs hydroélectriques sont des endroits privilégiés pour l'implantation de pourvoiries.

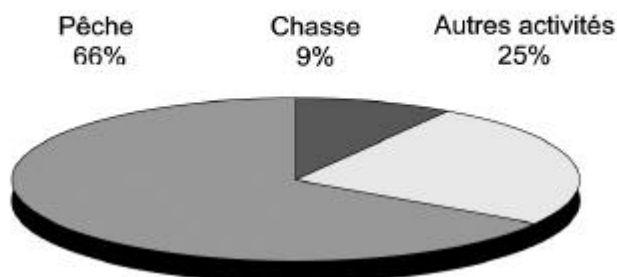
- **On recense à l'échelle provinciale 97 pourvoiries réparties sur 26 réservoirs<sup>2</sup>.** Les endroits où l'on trouve la plus grande concentration de pourvoiries sont les réservoirs Baskatong et Gouin, qui en comptent respectivement 29 et 24 (voir le tableau 4.1 de l'annexe 4).
- Comme l'indique le tableau 4.1 de l'annexe 4, des données de fréquentation ont été rendues disponibles pour 95 des 97 pourvoiries.
- **En 1999, ces 95 pourvoiries ont comptabilisé une fréquentation atteignant plus de 240 000 jours-personnes<sup>2</sup>,** soit près du quart des utilisateurs de toutes les pourvoiries du Québec (voir tableau 4.1 de l'annexe 4).
- **La pêche y est l'activité la plus pratiquée avec plus de 66 % de la fréquentation totale. Pour sa part, la chasse n'en représente que 9 %. Les autres activités, de plus en plus diversifiées et populaires, totalisent 25 % des visites faites dans les pourvoiries (voir la figure 2).** En plus de la chasse et de la pêche, les pourvoiries offrent une multitude d'activités de plein air, d'installations et de services : baignade, canotage, ski de fond, randonnée, location de chalet pour la villégiature, etc.
- **Les dépenses des clients des pourvoiries peuvent être estimées à près de 18 millions de dollars<sup>2</sup>.**
- Sur la base du nombre moyen d'employés dans les pourvoiries du Québec, **on peut évaluer que les 95 pourvoiries qui exercent des activités sur les réservoirs ont employé, en 1999, près de 640 personnes<sup>2</sup>.**

---

<sup>2</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

**Figure 2**

**Répartition de la fréquentation des pourvoies selon les activités pratiquées**



Sources : Compilations faites par les bureaux régionaux de la FAPAQ.

### **3.2 L'utilisation des réservoirs par les zones d'exploitation contrôlée**

Certains réservoirs sont inclus dans des zones d'exploitation contrôlée (zecs), où sont pratiquées des activités reliées à la faune. À l'échelle provinciale :

- **Dix zecs<sup>3</sup> offrent des activités de chasse et de pêche sur les réservoirs ou leur bordure** (voir l'annexe 5).
- **Pour ce qui est du nombre d'utilisateurs, les activités de ces zecs uniquement sur les réservoirs ou en bordure de ceux-ci représentent plus de 17 000 jours-personnes<sup>3</sup>, dont près de 14 000 sont consacrés à la pêche** (voir l'annexe 5).
- **Selon le montant des dépenses quotidiennes des pêcheurs et des chasseurs au Québec<sup>3</sup>, les activités de ces zecs sur les réservoirs engendrent des dépenses de l'ordre de 889 000 \$ par année.**

---

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

### 3.3 La villégiature privée au pourtour des réservoirs

La villégiature en bordure des lacs connaît une grande popularité au Québec. On a dénombré en 1999, 25 000 chalets de villégiature privée sur les terres du domaine public au Québec. On observe même à certains endroits que le nombre de résidences secondaires est supérieur à celui des résidences principales. Devant l'ampleur de ce phénomène, maintes recherches ont été effectuées sur le sujet<sup>4</sup>. Elles ont montré que l'implantation de résidences secondaires a souvent agi comme facteur de développement économique des régions d'accueil.

La villégiature privée occupe une place importante au pourtour de plusieurs réservoirs hydroélectriques d'Hydro-Québec.

- **En 2000, on dénombre plus de 7 500 chalets répartis sur les rives de 71 réservoirs** (voir le tableau 2 ; pour plus de détails, se référer à l'annexe 6). Les régions où l'on compte le plus grand nombre de ces chalets sont la Montérégie, suivie par l'Outaouais et la Mauricie<sup>5</sup>.
- **Le nombre global de villégiateurs peut être estimé à 22 500 personnes<sup>5</sup> et la fréquentation à 1 125 000 jours-villégiateurs<sup>5</sup> par année sur lesdits réservoirs.**
- Les dépenses moyennes annuelles liées à la villégiature ont été évaluées à environ 4 500 \$ par propriété<sup>5</sup>. Sur cette base, **on peut estimer que la villégiature pratiquée au pourtour des réservoirs d'Hydro-Québec engendre des dépenses de plus de 33,7 millions de dollars par année<sup>5</sup>.**
- De plus, considérant qu'environ 70 % des dépenses des villégiateurs sont effectuées dans la région d'accueil, l'apport économique régional peut être évalué à plus de 23,6 millions de dollars<sup>5</sup>. C'est donc dire que **la villégiature pratiquée au pourtour des réservoirs d'Hydro-Québec permet d'injecter annuellement plus de 23,6 millions de dollars dans les régions d'accueil.**

---

<sup>4</sup> Gilbert & Nadeau, 1986 ; ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1983 ; Nadeau, 1971 ; Saint-Amour, 1979 ; Samson, 1988 ; Lavallée, 1998.

<sup>5</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

**Tableau 2 – Nombre de chalets en bordure des réservoirs utilisés pour la production d'électricité selon les régions administratives**

Région administrative	Nombre de réservoirs avec villégiature	Nombre de chalets (terres publiques et privées)
Bas-Saint-Laurent	3	487
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3	117
Mauricie	25	1 049
Estrie	ND	ND
Outaouais	6	1 875
Abitibi-Témiscamingue	7	692
Côte-Nord	11	135
Nord-du-Québec	8	44
Lanaudière	3	473
Montérégie	2	2 616
Centre-du-Québec	1	45
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>7 533</b>

Note : Aucune zone de villégiature n'a été recensée au pourtour des réservoirs des régions administratives suivantes : Québec, Montréal, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches et Laval. Pour ce qui est du réservoir Baskatong, qui chevauche les régions de l'Outaouais et des Laurentides, nous n'avons pu départager les chalets situés en Outaouais de ceux des Laurentides. Nous les avons attribués à l'Outaouais. Pour l'Estrie, l'information n'a pu être obtenue.

Sources : Compilations faites par bureaux régionaux du ministère des Ressources naturelles, MRC, municipalités, zecs et réserves fauniques.

### 3.4 Le nautisme sur les réservoirs

Le Québec est doté d'un vaste réseau de voies navigables constitué du Saint-Laurent et de ses affluents ainsi que d'innombrables lacs. Les données les plus récentes indiquent que plus de deux millions de Québécois pratiquent le nautisme (plaisanciers réguliers et occasionnels) (Zins, Beauchesne et Associés, 1997).

Parmi les plans d'eau les plus fréquentés par les plaisanciers du Québec figurent quelques réservoirs hydroélectriques, dont le lac Saint-François et le réservoir Taureau. À l'échelle provinciale ;

- **On dénombre pas moins de 55 marinas sur des réservoirs gérés par Hydro-Québec** (voir l'annexe 7). Leur capacité d'accueil est d'environ 3 400 embarcations<sup>6</sup>. Elles représentent près du tiers des marinas réparties dans toutes les régions du Québec (Québec Yachting, 2000).
- **Le nombre de personnes naviguant sur ces réservoirs s'élève à plus de 19 760<sup>6</sup>. Ces quelque 19 760 personnes y font plus de 435 360 jours de navigation de plaisance par année<sup>6</sup>.**

<sup>6</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

- **On peut estimer que les dépenses des plaisanciers sur les réservoirs représentent annuellement près de 10 millions de dollars<sup>6</sup>, dont plus de 60 % sont consacrés à l'achat d'essence et de nourriture.**

## 4. Les principales activités pratiquées et les retombées à l'échelle régionale

### 4.1 La Mauricie, berceau de l'hydroélectricité

La Mauricie constitue une des premières régions d'Amérique du Nord où l'énergie hydroélectrique a été exploitée. Son potentiel hydroélectrique a été découvert vers les années 1890. Cela s'explique d'abord par sa géographie. De sa source à son embouchure, le Saint-Maurice s'étend sur 380 km et reçoit les eaux de 17 tributaires. Son potentiel tient aussi à son débit, à sa dénivelée et à ses possibilités d'emmagasinement. Il a favorisé la construction de huit centrales hydroélectriques. Par ailleurs, soulignons que la majorité des grands plans d'eau de son bassin versant servent actuellement de réservoirs liés à la production hydroélectrique.

La Mauricie est d'ailleurs l'une des régions de la province où l'on retrouve le plus grand nombre de réservoirs d'Hydro-Québec. On en compte pas moins de 32, aux dimensions variées, répartis aux quatre coins de la région.

Du début des années 1830 au milieu des années 1990, le Saint-Maurice et la plupart de ses tributaires ont notamment été utilisés à des fins de flottage du bois. L'arrêt du flottage du bois a permis d'accélérer un changement de vocation relié au récréotourisme.

#### L'utilisation des réservoirs par les pourvoiries

La Mauricie arrive au quatrième rang au Québec pour ce qui est du nombre de pourvoiries en activité, avec quelque 70 entreprises.

- **De ce nombre, 33 pourvoiries se trouvent sur les rives de 7 réservoirs d'Hydro-Québec** en 1999<sup>7</sup>. À lui seul, le réservoir Gouin en compte 24. Pour la plupart, ces entreprises sont localisées sur des réservoirs situés en milieu forestier relativement éloigné des centres urbains (voir le tableau 3).
- **En 1999, la fréquentation de ces 33 pourvoiries se chiffre à environ 55 000 jours-personnes**<sup>7</sup> (voir l'annexe 8), dont plus de 90 % ont été consacrés à la pêche (voir la figure 3). Elle représente plus de 45 % de la fréquentation totale des pourvoiries de la Mauricie.
- **Les dépenses des clients de ces pourvoiries peuvent être évaluées à environ 4,1 millions de dollars par année**<sup>7</sup>.
- **Ces 33 pourvoiries ont donné de l'emploi à environ 195 personnes**<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

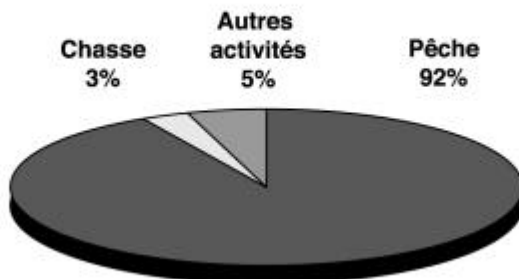
**Tableau 3 – Pourvoiries sur les réservoirs de la Mauricie en 1999**

Réservoir	Nombre de pourvoiries en activité en 1999	Taille des réservoirs (km <sup>2</sup> )	Localisation	Distance agglomération urbaine
Gouin	24	1 789	Territoire non organisé (TNO) Rivière-Windigo et Obedjiwan	± 20 km au nord de Parent Plus de 200 km au nord-ouest de La Tuque
Blanc	4	82	TNO Rivière-Windigo	± 50 km au nord de La Tuque
Turcotte	1	3,97	TNO Rivière-Windigo	± 20 km au sud-ouest de La Tuque
Vignerod	1	1,61	TNO Rivière-Windigo	± 60 km à l'ouest de La Tuque
Manouane	1	52	TNO Rivière-Windigo (MRC du Haut-Saint-Maurice) TNO de Baie-Obaoca (MRC de Matawinie)	± 120 km de Saint-Michel-des-Saints
Beaumont	1	5	Municipalité de La Croche	± 10 km au nord de La Tuque
Grand-Mère	1	22	Ville de Grand-Mère et Municipalités de Saint-Georges, Saint-Jean-des-Piles, Grandes-Piles et Saint-Roch-de-Mékinac TNO Lac-des-Cinq	En milieu habité

Sources : FAPAQ et banque réservoirs d'Hydro-Québec.

**Figure 3**

## Répartition de la fréquentation des pourvoires de la Mauricie selon les activités pratiquées



Source : Compilation faite par le bureau régional de la FAPAQ.

## L'utilisation des réservoirs par les zones d'exploitation contrôlée

Sept réservoirs de la Mauricie se trouvent à l'intérieur de zones d'exploitation contrôlée (zecs)<sup>8</sup>, où des activités de chasse et de pêche sont pratiquées (voir l'annexe 5).

- Les activités de ces zecs sur ces réservoirs et leur bordure représentent près de 12 000 jours-personnes<sup>8</sup>, dont plus de 9 700 sont consacrés à la pêche (voir l'annexe 5).
- Les activités de ces zecs engendrent des dépenses qui peuvent être estimées à 620 000 \$ par année<sup>8</sup>.

## La villégiature privée au pourtour des réservoirs

- La villégiature privée implique 1050 chalets répartis autour de 25 réservoirs en Mauricie<sup>8</sup> (voir le tableau 4). Plus du quart d'entre eux (273 chalets) se trouvent au réservoir Gouin. Les autres secteurs où la villégiature occupe une place notable sont le bassin de Grand-Mère ainsi que les lacs Châteauvert et Mékinac, qui ensemble regroupent près de 400 chalets.
- Les réservoirs de la Mauricie accueillent chaque année 3 150 villégiateurs<sup>8</sup> qui pratiquent 157 500 jours-personnes<sup>8</sup> d'activités.
- Les dépenses des villégiateurs atteignent 4,7 millions de dollars<sup>8</sup> par année, dont près de 2,8 millions de dollars sont injectés dans la région<sup>8</sup>.

Tableau 4 – Nombre de chalets en Mauricie selon les réservoirs

Réservoirs	Nombre	Réservoirs	Nombre
------------	--------	------------	--------

<sup>8</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

de chalets		de chalets	
Barrage de Grand-Mère	144	Lac Mékinac	123
Barrage de La Tuque	20	Lac Mondonac	18
Barrage de La Gabelle	39	Lac Normand	5
Centrale de Shawinigan-2-3	78	Lac Potherie Inférieur	6
Barrage Beaumont	13	Lac Sincennes	5
Lac Barnard	48	Lac Tourouve	14
Réservoir Blanc	7	Lac Turcotte	17
Réservoir Gouin	273	Lac Vignerod	2
Lac Châteauvert	124	Lac Capimit	5
Lac Cinconsine	20	Lac du Marteau	2
Lac du Coucou	1	Lac Hackett	16
Lac Letondal	6	Lac Manouane	53
Lac Levasseur	10		
<b>TOTAL MAURICIE</b>		<b>1 049</b>	

Sources : Compilations faites par bureau régional du ministère des Ressources naturelles, MRC, municipalités, zecs et réserves fauniques.

## Le nautisme sur les réservoirs

- **Au chapitre du nautisme, 8 marinas sont situées sur les réservoirs de la Mauricie<sup>9</sup>.** Elles ont une capacité d'accueil totale de 325 embarcations (voir l'annexe 7). De ce nombre, 5 marinas se trouvent dans le bassin de Grand-Mère, où le nautisme est en plein essor notamment depuis l'arrêt du flottage du bois sur le Saint-Maurice.
- **La fréquentation nautique sur l'ensemble des réservoirs de la Mauricie peut être estimée à près de 80 000 jours-personnes par année<sup>9</sup>.**
- **Les dépenses engendrées par cette activité dépassent les 665 000 \$ par année<sup>9</sup>.**

## 4.2 La Côte-Nord, un endroit privilégié pour les activités de plein air

On compte actuellement sur la Côte-Nord 14 réservoirs de dimensions variées. L'activité récréotouristique y est principalement orientée vers la chasse, la pêche, le piégeage et la villégiature. On retrouve également en bordure de certains réservoirs des sites de camping rustique, des rampes de mise à l'eau et des plages non aménagées. Quelques réservoirs sont traversés par des sentiers de motoneige. De plus, une partie du territoire de la zec Forestville est située en bordure du réservoir Bersimimis 2<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

<sup>10</sup> Toutefois, il n'est pas possible d'obtenir les données de fréquentation de la zec uniquement pour cette portion de territoire.

## L'utilisation des réservoirs par les pourvoies

La Côte-Nord se classe au deuxième rang au Québec pour le nombre de pourvoies en activité, avec 85 entreprises (1995).

- De ce nombre, **6 pourvoies exercent leurs activités sur des réservoirs d'Hydro-Québec en 1999<sup>9</sup>** (voir le tableau 5).
- **La fréquentation totale de ces 6 pourvoies est de 1 227 jours-personnes<sup>9</sup>**, dont 86 % sont consacrés à la pêche (voir la figure 4).
- **Les dépenses des clients de ces 6 pourvoies atteindrait 92 000 \$ en 1999<sup>9</sup>.**
- **Ces 6 pourvoies ont donné de l'emploi à 61 personnes<sup>9</sup>.**

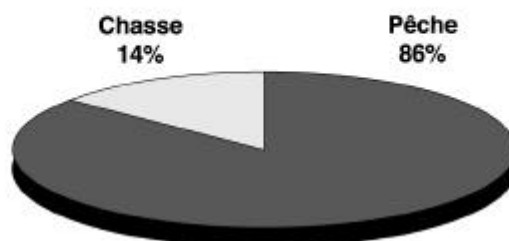
**Tableau 5 – Pourvoiries sur les réservoirs de la Côte-Nord en 1999**

Réservoirs	Nombre de pourvoiries en activité en 1999	Taille des réservoirs (km <sup>2</sup> )	Localisation	Distance d'une agglomération urbaine
Manicouagan 2	2	124	Territoire non organisé (TNO) Rivière-aux-Outardes	± 40 km au nord de Baie-Comeau
Manicouagan 5	3	1 973	TNO Rivière-aux-Outardes	± 170 km au nord de Baie-Comeau
Outardes 4	1	625	TNO Rivière-aux-Outardes	± 80 km au nord de Baie-Comeau

Sources : FAPAQ et banque réservoirs d'Hydro-Québec.

**Figure 4**

**Répartition de la fréquentation des pourvoiries de la Côte-Nord selon les activités pratiquées**



Source : Compilation faite par bureau régional de la FAPAQ.

## La villégiature au pourtour des réservoirs

- En 2000, on recense 135 chalets répartis sur les rives de 9 réservoirs<sup>11</sup>.
- Globalement, on peut estimer qu'environ 405 personnes<sup>11</sup> pratiquent la villégiature sur les réservoirs de la Côte-Nord, ce qui peut représenter 20 250 jours-villégiature par année<sup>11</sup>.
- Sur le plan économique, la villégiature pratiquée sur les réservoirs de la Côte-Nord peut engendrer des dépenses de 607 500 \$ par année, dont plus de 425 000 \$ sont dépensés dans la région<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.



## 5. Les principales activités et les retombées pour différents réservoirs

### 5.1 Le réservoir Gouin : un haut lieu de la pêche

Situé à la tête du Saint-Maurice, le réservoir Gouin couvre un territoire d'environ 1 789 km<sup>2</sup>, ce qui le place au 5<sup>e</sup> rang des réservoirs du Québec pour ce qui est de la superficie. Il se trouve dans un espace forestier où l'occupation humaine est de faible densité. La réserve attikamek d'Opitciwan est la seule localité sur ses rives. Le barrage a été construit de 1916 à 1918.

Le réservoir Gouin figure parmi les lieux de pêche les plus prisés du Québec. Après le Baskatong, il s'agit du réservoir où l'on dénombre la plus grande concentration de pourvoiries.

- **Selon la FAPAQ, il y a 24 pourvoiries en activité sur le réservoir Gouin en 1999<sup>12</sup>, soit environ le tiers des pourvoiries de la région.**
- **La fréquentation de ces 24 pourvoiries est estimée à 41 325 jours-personnes<sup>12</sup>, soit plus du tiers de la clientèle des pourvoiries de la Mauricie. L'activité la plus pratiquée par cette clientèle est sans contredit la pêche, qui représente, en 1999, 40 350 jours-personnes (voir la figure 5).**
- En plus de la clientèle des pourvoiries, de nombreux villégiateurs, campeurs et excursionnistes s'adonnent à la pêche sportive au réservoir Gouin. **Selon une enquête récente, la fréquentation pour la pêche de tous les utilisateurs s'établit à environ 63 000 jours-personnes en 1998 (Corporation de gestion du réservoir Gouin, 1999).**
- Selon les données de l'enquête sur la pêche menée au réservoir Gouin, **les dépenses des pêcheurs totalisent plus 3,6 millions de dollars en 1998. Celles des autres utilisateurs (chasseurs et autres activités) peuvent être estimées à 30 000 \$. Au total, les dépenses de l'ensemble des utilisateurs du réservoir Gouin s'élèvent, en 1998, à près de 3,7 millions de dollars par année.**
- **Le nombre d'emplois dans les pourvoiries du réservoir Gouin s'établit à plus de 140<sup>12</sup>.**

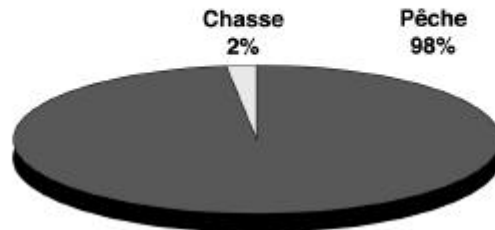
Préoccupé par l'avenir de la ressource halieutique du réservoir, un groupe d'intervenants du milieu a présenté au gouvernement du Québec un projet en vue de donner au réservoir le statut d'aire faunique communautaire. Ce projet, qui a été accueilli favorablement, a pour objectif principal de resserrer le contrôle de l'exploitation de la ressource halieutique et ainsi d'assurer la pérennité de la pêche. Ce projet d'aire faunique communautaire illustre bien l'intérêt que représente la pêche sportive sur ce réservoir.

---

<sup>12</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

**Figure 5**

**Répartition de la fréquentation des pourvoies du réservoir Gouin selon les activités pratiquées**



Source : Compilation faite par le bureau régional de la FAPAQ.

## **5.2 Le bassin de Grand-Mère : un pôle nautique en plein essor**

Contrairement au réservoir Gouin, qui se situe en milieu forestier, le bassin formé par le barrage de Grand-Mère est situé en zone habitée. Il touche le territoire de cinq municipalités, dont la ville de Grand-Mère. La population des municipalités riveraines est d'environ 20 000 personnes. Le bassin de Grand-Mère est bordé sur toute sa longueur par une importante route régionale (route 155). L'arrêt du flottage du bois sur le Saint-Maurice au milieu des années 1990 redonne accès à ce vaste plan d'eau ; les usages et services récréotouristiques y sont en plein développement.

Le bassin de Grand-Mère constitue une des portions du Saint-Maurice qui offre la plus grande diversité et intensité d'activités et de services récréotouristiques. En effet, on y retrouve nombre d'activités, d'installations et d'événements liés au nautisme : marinas et rampes de mise à l'eau, croisières, navigation de plaisance, voile, motomarine, canot et kayak, sans oublier le Festival du ski nautique de Grand-Mère et la Classique internationale de canot de la Mauricie. Le bief aval de la centrale de Grand-Mère est reconnu comme l'un des meilleurs sites de kayak au Québec. Le bassin de Grand-Mère est également un secteur prisé par de nombreux pêcheurs, tant durant l'été que l'hiver. De plus, le sentier régional de motoneige l'emprunte de Grand-Mère à Trois-Rives (Rivière-Matawin). Enfin, les rives du bassin comptent plusieurs auberges et un camping.

Une enquête, menée en 1996, sur les activités récréotouristiques pratiquées sur la rivière Saint-Maurice dans ce secteur a montré que le motonautisme et la pêche sont les activités estivales les plus pratiquées (GDG Environnement, 1996). La motomarine, le canotage et la voile viennent respectivement au 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rang. L'hiver, c'est la pratique de la motoneige qui fait le plus d'adeptes.

- **Globalement, la fréquentation totale annuelle du bassin de Grand-Mère a été estimée en 1996 entre 78 000 et 99 500 jours-personnes, selon les hypothèses.** À cette fréquentation s'ajoute celle rattachée aux activités commerciales et aux événements, qui attirent des milliers d'utilisateurs.
- Plus spécifiquement, **la fréquentation nautique dans le bassin de Grand-Mère a été évaluée à plus de 52 000 jours-personnes en 1996.** Considérant la croissance du nautisme en général au Québec et son essor à cet endroit depuis l'arrêt du flottage du bois, **on peut estimer que le nautisme représente aujourd'hui près de 65 000 jours-personnes.**
- **Pour sa part, la pêche sur le bassin de Grand-Mère attirait pas moins de 43 500 jours-pêcheurs en 1996, et la fréquentation pour la motoneige se chiffrait à 37 000 jours-personnes<sup>13</sup>.**
- Considérant les dépenses généralement liées à ces activités, **la pêche et le nautisme dans le bassin de Grand-Mère peuvent engendrer aujourd'hui des dépenses de l'ordre de 2,8 millions par année<sup>14</sup>.**

### 5.3 Le réservoir Taureau : le terrain de jeux des Montréalais

Le réservoir Taureau est situé dans le bassin versant de la rivière Matawin qui se déverse dans le Saint-Maurice. Il sert d'ailleurs à alimenter des centrales hydroélectriques construites sur le Saint-Maurice. Avec ses 95 km<sup>2</sup>, il constitue le plus grand plan d'eau de la région de Lanaudière et la deuxième plus importante réserve d'eau du bassin du Saint-Maurice.

La municipalité de Saint-Michel-des-Saints, érigée sur les rives du réservoir, comptait une population permanente de 2455 personnes en 1996. La population saisonnière formée de villégiateurs y serait aussi nombreuse puisqu'on retrouve dans cette localité presque autant de chalets que de résidences principales.

Le réservoir Taureau offre la possibilité de pratiquer une vaste gamme d'activités liées au plein air et à la villégiature. Il présente d'excellentes conditions pour la navigation de plaisance. On y retrouve 6 marinas et autant de rampes de mise à l'eau, 5 complexes d'hébergement ainsi que 3 terrains de camping, 375 chalets et 3 pourvoiries. De plus, le réservoir compte 54 îles et plus de 31 km de plages sablonneuses, qui sont un de ses éléments attractifs. Durant la saison hivernale, la pêche blanche, la motoneige, le ski de randonnée et le traîneau à chiens sont pratiqués sur le réservoir.

<sup>13</sup> L'addition des fréquentations par activité dépasse le nombre total de jours-personnes parce que les visiteurs pratiquent fréquemment deux activités ou plus au cours d'une même journée d'excursion.

<sup>14</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

Le développement récréotouristique au pourtour du réservoir Taureau a débuté au cours des années 1970. C'est cependant durant les cinq dernières années que sa vocation récréotouristique s'est réellement affirmée. Un plan de développement a d'ailleurs été réalisé afin de définir et d'orienter sa vocation (Innovation Loisir et Tourisme, 1996). La vision touristique du développement du réservoir Taureau s'articule autour d'une station quatre-saisons spécialisée en tourisme d'aventure douce.

Dans le but d'assurer la protection et la mise en valeur intégrée et durable des ressources du réservoir, un groupe d'intervenants du milieu propose la création d'un parc régional au réservoir Taureau. Ce projet montre à quel point le réservoir Taureau est considéré comme une « richesse » à mettre en valeur.

## La pêche sur le réservoir

La pêche est une des activités les plus populaires au réservoir Taureau.

- **Selon un sondage SOM réalisé en 1997, la fréquentation globale du réservoir pour des activités liées à la pêche s'élève à 148 585 jours-personnes.** Les pêcheurs sont surtout des excursionnistes et des campeurs.
- Selon la moyenne des dépenses journalières des pêcheurs au Québec, **la pêche au réservoir Taureau est une activité qui engendre des dépenses de plus de 8,3 millions de dollars annuellement<sup>15</sup>.**

## La villégiature privée et le camping au pourtour du réservoir

Le réservoir Taureau se situe dans une des régions du Québec où la villégiature privée est la plus développée (MRC de Matawinie). Au même titre que les Laurentides et les Cantons-de-l'Est, la Matawinie est considérée comme le « terrain de jeu » des Montréalais. On estime que plus de la moitié des propriétaires de chalets proviennent de la région de Montréal. En raison de sa facilité d'accès, la Matawinie attire de nombreux adeptes de nature sauvage.

- **On dénombre sur les rives du réservoir Taureau plus de 375 chalets** (Poitras Turcot et Associés, 1996).
- **Durant leur séjour au chalet, les villégiateurs s'adonnent à une multitude d'activités récréatives sur le réservoir et ses berges** : nautisme, baignade, pêche, motoneige, ski de fond, etc. **On peut estimer qu'ils font près de 56 250 jours-personnes d'activités par année<sup>15</sup>.**
- Selon le coût annuel de possession et de fréquentation d'un chalet établi par la MRC de Matawinie (1995), **les dépenses des 375 propriétaires de chalet du réservoir Taureau représentent plus de 2,1 millions de dollars annuellement<sup>15</sup>**, ce qui génère une activité économique importante dans le village de Saint-Michel-des-Saints.

---

<sup>15</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

- Soulignons également que plusieurs projets d'envergure visant à développer la villégiature au réservoir Taureau font l'objet de discussions. Advenant leur réalisation, le nombre de chalets pourrait éventuellement s'élever à plus de 1 000 (Poitras Turcot et Associés, 1996).

Le camping est également une forme d'utilisation du territoire importante au réservoir Taureau. Les 3 terrains de camping y regroupent 278 emplacements, soit l'essentiel des emplacements de la MRC de Matawinie (304 au total).

- **La fréquentation annuelle liée au camping a été estimée à environ 417 000 jours-personnes (SOM, 1997). Considérant les dépenses moyennes quotidiennes des campeurs au Québec, le camping au réservoir Taureau engendre des dépenses de plus de 21 millions de dollars par année<sup>16</sup>.**

## Le nautisme sur le réservoir

- **On compte au réservoir Taureau 6 marinas** totalisant près de 300 emplacements à quai.
- **La fréquentation nautique sur le réservoir peut être évaluée à près de 34 000 jours-personnes par année<sup>16</sup>.** Les utilisateurs sont majoritairement des excursionnistes, des campeurs et des touristes (SOM, 1997).
- **Les dépenses liées au nautisme sur ce réservoir peuvent représenter annuellement près de 600 000 \$<sup>16</sup>.**

## 5.4 Le Baskatong : la villégiature en pleine expansion

D'une superficie de 398 km<sup>2</sup>, le réservoir Baskatong s'étend sur deux régions administratives, l'Outaouais et les Laurentides. Formé lors de la construction du barrage Mercier, en 1927, il sert principalement à l'emmagasinage d'eau pour les besoins de production énergétique des centrales Paugan, Chelsea et Rapides-Farmers.

La forêt couvre une grande partie du territoire entourant ce réservoir. Elle est le lieu de rencontre des activités forestières et récréotouristiques. Le récréotourisme repose principalement sur les activités reliées à la faune, la villégiature et au nautisme.

La chasse et la pêche sont pratiquées dans des pourvoies, une zec, une réserve faunique ainsi qu'en territoire libre. Que ce soit en territoire libre ou en territoire structuré, la pêche est sans conteste l'activité la plus pratiquée.

---

<sup>16</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

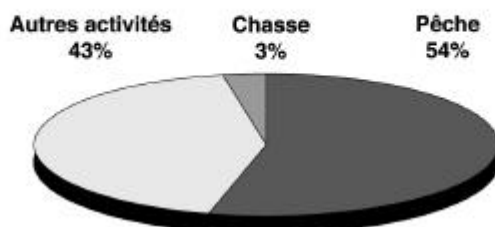
Devant l'accroissement de la pression de la pêche, une aire faunique communautaire a été créée au printemps 1998. Cette initiative a pour but de soutenir l'activité et d'assurer aux générations futures une pêche de qualité. Depuis la création de l'aire faunique communautaire, la pêche est gérée par une association sans but lucratif du nom de « Pêche sportive du Réservoir Baskatong Inc. ». La mission de cet organisme se formule comme suit : « Dans le respect d'une accessibilité équitable pour tous les utilisateurs, prendre en charge la gestion de la pêche sportive et contribuer à la conservation et à la protection de la ressource, afin de financer la restauration des potentiels halieutiques et la mise en valeur de l'activité pêche au Réservoir Baskatong » (Pêche sportive du réservoir Baskatong inc.). La création de l'aire faunique communautaire du Baskatong apparaît comme une manifestation évidente de l'intérêt que suscite la pêche sportive sur un réservoir.

## L'utilisation du réservoir par les pourvoiries

- **En 1999, on compte 29 pourvoiries en activité sur le réservoir Baskatong<sup>17</sup>**, soit presque toutes les pourvoiries (29/32) situées en bordure de réservoirs dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais.
- Selon les compilations de la FAPAQ, **la fréquentation des pourvoiries en activité au réservoir Baskatong totalise 117 000 jours-personnes en 1999<sup>17</sup>**. À elles seules, ces pourvoiries attirent plus du tiers de la fréquentation totale de l'ensemble des pourvoiries des Laurentides et de l'Outaouais.
- **La pêche y est, de loin, l'activité la plus pratiquée avec 62 900 jours-personnes**. Elle représente près de 54 % de la fréquentation enregistrée chez les pourvoyeurs, alors que la chasse ne représente que 3 % (3 800 jours-personnes) (voir la figure 6).
- Sur la base des données de fréquentation compilées par la FAPAQ, **les dépenses des clients des pourvoiries totalisent 8,7 millions de dollars<sup>17</sup>**.
- En matière d'emplois, les 29 pourvoiries du réservoir Baskatong procurent du travail à environ 194 personnes<sup>17</sup>.

**Figure 6**

**Répartition de la fréquentation des pourvoiries du réservoir Baskatong selon les activités pratiquées**



Sources : Compilations faites par les bureaux régionaux de la FAPAQ.

<sup>17</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

À l'instar des tendances observées dans le domaine des pourvoies au Québec, certaines entreprises du réservoir Baskatong tendent vers une diversification et une désaisonnalisation de leurs activités. Les statistiques de fréquentation le montrent bien puisque les activités autres que la chasse et la pêche enregistrent 50 200 jours-personnes en 1999. Donc, tout en poursuivant leurs activités traditionnelles, les pourvoies du Baskatong prennent un virage vers l'offre de séjour en nature s'adressant à une clientèle élargie. De plus, certaines d'entre elles (9) prolongent leur période d'ouverture en devenant des relais de motoneige durant l'hiver (Del Degan, Massé et Associés, 1998).

## Le nautisme sur le réservoir

Avec le développement des services de marina offerts par 13 pourvoies, la navigation de plaisance est devenue l'une des activités les plus populaires au réservoir Baskatong.

- **Avec 40 154 jours-personnes, le nautisme constitue l'activité la plus pratiquée après la pêche (Consultants Sogeam, 1994).**
- **L'apport du nautisme sur le plan économique est aussi considérable. Il se chiffre à près de 3 millions de dollars par année (Consultants Sogeam, 1994).**

## La villégiature au pourtour du réservoir

- Selon le plan directeur de mise en valeur de 1998, **on dénombre actuellement environ 300 résidences permanentes et secondaires sur les rives du réservoir Baskatong** (Del Degan, Massé et Associés, 1998). Leur nombre a augmenté de plus de 60 % de 1989 à 1993.
- **La villégiature actuelle au réservoir Baskatong occasionnerait annuellement 45 000 jours-personnes<sup>18</sup> et engendrerait des dépenses de la part des villégiateurs de 1,3 million de dollars par année<sup>18</sup>. De ce montant, près de 945 000 dollars seraient injectés dans l'économie de la région<sup>18</sup>.**

Comme en témoigne la croissance observée au cours des dernières années, la villégiature figure parmi les principaux potentiels de développement du réservoir Baskatong. Selon le MRN, il existe une forte demande pour des lots privés de villégiature en périphérie du réservoir Baskatong. On estimait, en 1998, à 1 200 unités le potentiel de développement pour la villégiature privée en bordure du réservoir (Del Degan, Massé et Associés, 1998). Ce réservoir fait actuellement l'objet d'une valorisation récréotouristique croissante. Un important projet a, entre autres, été annoncé en octobre 2000. Le projet Windigo comprend la construction d'un complexe hôtelier et de villas sur les rives du réservoir Baskatong. À terme, les investissements prévus totalisent près de 200 millions de dollars.

---

<sup>18</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

## 5.5 Le lac Saint-François : un réservoir en ville

Le lac Saint-François chevauche les frontières de l'Ontario et du Québec. Il constitue le premier élargissement naturel du lit du fleuve Saint-Laurent au Québec. Les eaux de ce lac se déversent dans le lac Saint-Louis en empruntant le canal de Beauharnois et deux bras du fleuve situés de chaque côté de l'île de Salaberry.

La population vivant dans la région du lac Saint-François se répartit dans 10 municipalités riveraines et la réserve amérindienne d'Akwesasne. Sur la rive Nord, les villages situés le long du lac font partie d'un pôle secondaire d'urbanisation en continuité avec Salaberry-de-Valleyfield. De moindre importance, ceux de la rive Sud sont plutôt localisés à l'intérieur des terres. La région habitée se présente plutôt en petites aires plus ou moins concentrées (noyaux ruraux, villages, communautés rurales ou hameaux) avec de part et d'autre des terres agricoles.

L'une des principales vocations des rives du lac Saint-François est la villégiature. L'offre récréotouristique dans ce secteur est orientée vers des activités liées au plan d'eau : activités aquatiques, pêche et chasse à la sauvagine. Elle se présente sous la forme d'un réseau de lieux d'intérêt, d'installations et de services.

D'une superficie de 233 km<sup>2</sup>, le lac Saint-François offre des avantages distinctifs pour la navigation de plaisance. Les eaux de bonne qualité, les battures peu nombreuses et le niveau d'eau permettent la pratique de la navigation sans contrainte. Son pourtour est d'ailleurs parsemé de marinas et de rampes de mise à l'eau. On y retrouve aussi 3 plages publiques.

Le lac Saint-François est également le théâtre d'un important événement à caractère nautique. Les Régates internationales de Salaberry-de-Valleyfield ont lieu, en juillet, à l'extrémité nord du lac (baie Saint-François). Cet événement attire une clientèle touristique nombreuse.

Le lac Saint-François est aussi un lieu propice à la pratique de la plongée sous-marine. Une base de plongée sous-marine y offre des cours en plus de diverses activités et services.

La présence de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs fait de ce lac un lieu de prédilection pour la chasse à la sauvagine.

Parmi les principaux sites récréotouristiques, on retrouve aussi la réserve nationale de faune du lac Saint-François, un milieu humide d'importance internationale que la Convention RAMSAR a inscrit en 1987 sur sa liste mondiale des milieux remarquables. Cet endroit constitue un point d'intérêt pour l'observation de la faune, la randonnée pédestre et l'interprétation de la nature. D'une superficie de 1 350 hectares, cette réserve offre aux visiteurs des marais et marécages qui abritent près de 270 espèces d'oiseaux, environ 600 taxons d'espèces végétales ainsi qu'une quarantaine d'espèces de mammifères.

## La pêche sur le lac

Les activités de pêche s'articulent autour d'un réseau de fournisseurs de services (location de chaloupes et de bateaux à moteur, vente d'articles de pêche) et de points d'accès au plan d'eau. La pêche blanche s'y pratique également depuis plusieurs décennies.

- **L'effort de pêche a été estimé à plus de 100 000 jours-personnes par année** (Jourdain, Bibeault et Sarrazin, 1995).
- **Sur le plan économique, la pêche pratiquée sur le lac Saint-François peut engendrer des dépenses de 5,6 millions de dollars<sup>19</sup>.**

## La villégiature privée au pourtour du lac

Tel que mentionné précédemment, de très nombreux chalets occupent le pourtour du lac Saint-François.

- **En fait, on y dénombre plus de 2 600 chalets riverains<sup>19</sup>.**
- **On peut estimer que près de 8 000 personnes par année pratiquent la villégiature en bordure du lac Saint-François<sup>19</sup>, ce qui peut équivaloir à 390 000 jours-personnes d'activités par année<sup>19</sup>.**
- **Considérant les dépenses généralement liées à cette activité au Québec, la villégiature au lac Saint-François engendre des dépenses de l'ordre de 11,7 millions de dollars par année, dont près de 8,2 millions seraient injectés dans la région<sup>19</sup>.**

La villégiature sous forme de camping est également pratiquée sur les rives du lac Saint-François. On y trouve 3 terrains de camping offrant au total 384 emplacements.

## Le nautisme sur le lac

Le nautisme est sans aucun doute une des principales activités récréotouristiques du lac Saint-François.

- **Il peut représenter près de 89 000 jours-personnes par année<sup>19</sup> et des dépenses de plus de 1,5 million de dollars par année<sup>19</sup>, sans compter les plaisanciers en excursion de provenances diverses qui peuvent être nombreux au lac Saint-François.**

---

<sup>19</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.



## En guise de bilan

Les réservoirs constituent sans conteste des lieux très fréquentés pour la pratique d'activités de loisirs. Elles se rattachent pour une bonne part à des activités reliées à la faune, à la villégiature ou au nautisme.

Uniquement pour les cinq cas étudiés, ces trois formes d'activités représentent quelque 1,2 million de jours-personnes d'activités par année et engendrent des dépenses de la part des utilisateurs de près de 50 millions de dollars annuellement. Les dépenses associées à ces activités génèrent ainsi des retombées économiques régionales importantes.

Réservoir Gouin :	3,7 millions \$ par année
Bassin de Grand-Mère :	2,8 millions \$ par année
Réservoir Taureau :	11 millions \$ par année
Réservoir Baskatong :	13 millions \$ par année
Lac Saint-François :	19 millions \$ par année
Total :	49,5 millions \$ par année

Les données présentées au tableau suivant illustrent l'importance des activités récréotouristiques sur l'ensemble des réservoirs d'Hydro-Québec.

**Tableau 6 – Fréquentation récréotouristique des réservoirs d'Hydro-Québec et retombées économiques associées**

Activités	Fréquentation (jours-personnes)	Retombées économiques (arrondies au million)
Pourvoiries et zecs	260 000	19 millions \$
Villégiature	1 125 000	34 millions \$
Nautisme	435 000	10 millions \$
Autres excursions de pêche	355 000	20 millions \$
<b>Sous-total</b>	<b>2 175 000</b>	<b>83 millions \$</b>
Autres	600 000	*
<b>TOTAL</b>	<b>2 775 000</b>	<b>83 millions \$</b>

\* non quantifiées.

Globalement, la fréquentation annuelle des réservoirs d'Hydro-Québec se chiffre à près de 2 200 000 jours-personnes pour les activités reliées à la faune, à la villégiature ou au nautisme. Les dépenses effectuées par les personnes qui les pratiquent peuvent être estimées à environ 83 millions de dollars par année.

Pas moins d'une quarantaine d'usages récréotouristiques ont été recensés sur les réservoirs et leur bordure (voir le tableau 1). En ajoutant toutes ces formes d'utilisation, la fréquentation totale des réservoirs à des fins récréotouristiques peut atteindre près de 2 800 000 jours-personnes<sup>20</sup>. À titre d'exemples, mentionnons que la baignade au réservoir Basketong attire près de 49 000 jours-personnes et que la fréquentation pour la motoneige dans le bassin de Grand-Mère se chiffre à 37 000 jours-personnes. Ces quelques données montrent à quel point les réservoirs offrent des ressources dont divers publics savent tirer profit.

L'importance de la fréquentation des réservoirs pour diverses activités est très variable. On sait, considérant les très nombreux lacs de la province, que la villégiature en réservoir, bien que significative, ne représente qu'une part de celle observée à l'échelle du Québec. Il en va tout autrement pour la fréquentation des pourvoires en réservoir qui représente 25 % de celle de la province. Dans certaines régions, telles la Mauricie, les Laurentides et l'Outaouais, la fréquentation des pourvoires en réservoir représente la moitié de la fréquentation de l'ensemble des pourvoires de la région. Considérant la fréquentation des réservoirs pour la pratique d'activités nautiques, celle-ci représente le tiers de la fréquentation de l'ensemble des plans d'eau du Québec.

Bien qu'elle soit dans une certaine mesure propre à chaque réservoir, il ressort de cette analyse qu'il existe une évolution type de l'utilisation des réservoirs à des fins récréotouristiques. En effet, on constate que les catégories d'activités reliées à la faune, à la villégiature privée et au nautisme se développent dans une certaine séquence à la suite de la mise en eau. De plus, on relève que cette séquence temporelle, au cours de laquelle l'utilisation des réservoirs s'intensifie, varie selon la proximité des bassins de population.

Or, à la lumière de cette analyse, il ne fait aucun doute que les réservoirs sont dotés d'un potentiel attractif en matière de récréotourisme. Il est cependant clair que le développement des activités récréotouristiques et l'implantation des infrastructures de support sont conditionnés, dans leur nature et leur vitesse de déploiement par l'abondance et la qualité des ressources, la distance du réservoir des grands bassins de population et la période écoulée depuis sa création.

La grande fréquentation des réservoirs comme sites de pêche s'explique sans doute par l'abondance de la faune aquatique qu'on y retrouve. Les études de suivi environnemental effectuées sur plusieurs réservoirs depuis plus de 20 ans démontrent bien l'augmentation de la production de poisson liée à la présence des réservoirs.

Par ailleurs, il est généralement reconnu que les infrastructures routières exercent des effets structurants qui influencent les modes d'occupation et d'utilisation du territoire. Les routes construites pour atteindre les emplacements des aménagements hydroélectriques ne font pas exception. Elles ouvrent de nouveaux horizons aux activités comme le tourisme, la villégiature, la foresterie ou l'exploitation des ressources naturelles (chasse, pêche et piégeage). Ainsi, les routes d'accès aux réservoirs ont des effets notables sur l'utilisation d'un territoire.

Rappelons « qu'au Québec, plus qu'ailleurs, les canaux [...], les barrages et les centrales aménagés au cours des siècles ont contribué à stimuler les usages commerciaux et industriels. Aujourd'hui, ces installations font de plus en plus souvent partie intégrante des projets de développement récréotouristique » (Tourisme Québec, 2000 : 7).

---

<sup>20</sup> Pour plus de détails sur les sources et les méthodes d'estimation, se référer à la section 1.5.

## Références

- Armellin, A., P. Mousseau et P. Turgeon. 1994. *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du lac Saint-François. Rapport technique. Zones d'intervention prioritaire 1 et 2.* Centre Saint-Laurent, Environnement Canada – région du Québec. 233 p.
- Auclair, M.-J. 1994. *Bilan régional lac Saint-François. Zones d'intervention prioritaire.* Centre Saint-Laurent, Environnement Canada – région du Québec. 52 p.
- Bergeron, N., R. Lalumière et G. Shooner. 1991. *Étude exploratoire technico-économique relative à l'exploitation, l'utilisation et la transformation de la biomasse ichthyenne des réservoirs hydroélectriques.* Premier volet de l'étude présentée à la vice-présidence Environnement d'Hydro-Québec par le Groupe Environnement Shooner inc. 75 p. et annexes.
- BPC Environnement. 1995. *Étude de mise en valeur et concept d'aménagement du secteur des lacs Mékinac et du Missionnaire.* 187 p.
- Cadrin, G. 1988. *Problématique de la mise en valeur des aspects paysagers et récréatifs de l'eau. À la recherche d'une harmonie nouvelle entre les divers utilisateurs de la ressource eau !* 41 p.
- Camping Québec. 1997. *Le camping au Québec, une activité touristique en émergence.* 8 p.
- Castonguay, Dandenault et Associés. 1996. *Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3. Suivi environnemental 1994. Utilisation du territoire. Lot de piégeage 286.* Pour la vice-présidence Projets, Hydro-Québec. 41 p. et cartes.
- Cazelais, N., R. Nadeau et G. Beaudet. 1999. *L'espace touristique.* Presses de l'Université du Québec. 287 p.
- Chaire de Tourisme. 1999. *Enquête sur les services et les aménagements offerts aux visiteurs sur le territoire de la baie James.* 35 p. et annexes.
- Chambre de commerce de la Haute-Matawinie. 1999. *Vocation du parc régional du lac Taureau.* 12 p.
- Chambre de commerce de la Haute-Matawinie. 2000. *Concept d'aménagement du parc régional du lac Taureau,* document de travail. 27 p.
- Chambre de commerce de la Haute-Matawinie. s.d. *Le constat : analyse thématique de la situation présente.* 18 p.
- Collini, M. 1996. *Le potentiel nautique en Abitibi-Témiscamingue. Navigation de plaisance.* Rapport final. Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. 76 p.
- Consortium Roche/Dessau. 1995. *Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3. Suivi environnemental 1994. Utilisation du territoire – Annexes.* Rapport final présenté à la vice-présidence Ingénierie et Services d'Hydro-Québec. Non paginé.

Consultants Sogeam. 1994. *Centrale de Mercier-Bitobi. Avant-projet étape 1. Étude d'impact sur l'environnement, enquête auprès des pourvoyeurs du réservoir Baskatong*. Rapport préliminaire présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement. 70 p. et annexes.

Corporation de gestion du réservoir Gouin. 1999. *Enquête sur la pêche sportive au réservoir Gouin*. Rapport présenté par Faune Conseil, ministère de l'Environnement, Faune et Parcs, GDG Conseil. 51 p. et annexes.

Del Degan, Massé et Associés inc. 1998. Plan directeur de mise en valeur – réservoir Baskatong. Rapport présenté à la Table interrégionale de concertation du Baskatong. 103 p. et 1 carte.

Demers, J. 1987. *Le développement touristique : notions et principes*. Les Publications du Québec. Ministère du Tourisme du Québec. 342 p.

Deslandes, J.-C., L. Belzile et J.-F. Doyon. 1993. *Réseau de suivi environnemental du complexe La Grande, Phase 1 (1991-1992). Étude des rendements de pêche*. Rapport présenté par le Groupe Environnement Shooner inc. à la vice-présidence Environnement d'Hydro-Québec. 90 p. et annexes.

Deslandes, J.-C., S. Guénette et R. Fortin. 1994. *Évolution des communautés de poissons des milieux affectés par l'aménagement du complexe La Grande, Phase 1 (1977-1992). Rapport synthèse*. Rapport conjoint de l'Université du Québec à Montréal et de la vice-présidence Environnement, Hydro-Québec. 89 p.

Dessau Environnement et Aménagement inc. 1995. *Mercier-Bitobi : Étude sur la pêche sportive et l'utilisation récréotouristique du réservoir Baskatong. Rapport final*. Préparé pour Hydro-Québec en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Faune et l'Association des pourvoyeurs du Baskatong. 92 p. et annexes.

Dorval, M. 1992. *La fréquentation des terres publiques en 1990*. Analyse d'un sondage réalisé pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche par les Services à la recherche J.T.D. inc. 42 p. et annexes.

Doyon, J.-F. 1997. *Réseau de suivi environnemental du complexe La Grande, Phase 1 (1995). Suivi des communautés de poissons et étude spéciale sur le touladi du réservoir Caniapiscau (secteur est du territoire)*. Rapport présenté par le Groupe-conseil Génivar inc. à la direction principale Communication et Environnement d'Hydro-Québec. 71 p. et annexes.

Doyon, J.-F. et D. Dussault. 1998. *Suivi environnemental du réservoir Robertson (1990-1997). Évolution de la qualité de l'eau, des communautés de poissons et du mercure*. Rapport présenté à Hydro-Québec, direction Projets de distribution par le Groupe-conseil Génivar inc. 76 p. et annexes.

Doyon, J.-F. et L. Belzile. 1998. *Réseau de suivi environnemental du complexe La Grande (1977-1996). Suivi des communautés de poissons et étude spéciale sur le doré (secteur ouest du territoire)*. Rapport présenté par le Groupe-conseil Génivar inc. à la direction Expertise et Support technique de production, unité Hydraulique et Environnement, Hydro-Québec. 145 p. et annexes.

Dumont B. et M. Plourde. 1999. *Proposition de gestion de la pêche sportive au réservoir Gouin*. Document réalisé par Faune Conseil pour la Corporation de gestion du réservoir Gouin (CGRG) dans le cadre de l'implantation d'une Aire faunique communautaire (AFC) au réservoir Gouin. 36 pages et 2 annexes.

Faune et Parcs Québec (FAPAQ). 1999. *Politique de débits réservés écologiques pour la protection du poisson et de ses habitats*. Direction de la faune et des habitats. 23 p.

Fleury, J.-L. 1999. *Les Coureurs de lignes. L'histoire du transport de l'électricité au Québec*. Montréal. Les Éditions internationales Alain Stanké. 507 p.

GDG Conseil inc. 1999. *Approche globale sur la gestion environnementale des réservoirs d'Hydro-Québec. Étude de cas : le réservoir Gouin. Description du milieu humain*. Hydro-Québec, Montréal. 24 p., annexes et 1 carte.

GDG Conseil inc. 1999. *Approche globale sur la gestion environnementale des réservoirs d'Hydro-Québec. Étude de cas : le réservoir Gouin. Examen du mode de gestion actuel*. Hydro-Québec, Montréal. 20 p. et annexes.

GDG Conseil inc. 1999. *Approche globale sur la gestion environnementale des réservoirs d'Hydro-Québec. Étude de cas : le réservoir Gouin. Milieu biophysique*. Hydro-Québec, Montréal. 38 p. et 1 carte.

GDG Conseil inc. 1999. *Approche globale sur la gestion environnementale des réservoirs d'Hydro-Québec. Étude de cas : le réservoir Gouin. Rencontres et discussions avec les intervenants du milieu*. Hydro-Québec, Montréal. 28 p.

GDG Environnement ltée. 1991. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Aménagements hydrauliques – barrage Waukemakonke (Normand). Évaluation environnementale*. Hydro-Québec. 75 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1991. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage du Soucis*. Hydro-Québec. 65 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1992. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Aménagement hydraulique – barrage Coucou. Évaluation environnementale*. Hydro-Québec. 72 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1992. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Aménagement hydraulique – barrage Mondonac. Évaluation environnementale*. Hydro-Québec. 79 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1992. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Aménagement hydraulique – barrage Sincennes. Évaluation environnementale*. Hydro-Québec. 79 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1993. *Étude ichtyologique du réservoir Taureau*. Rapport présenté à Hydro-Québec, région Mauricie. 25 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1993. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage Cinconsine.* Hydro-Québec. 56 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1993. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage du Hackett.* Hydro-Québec. 68 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1993. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage McCarthy.* Hydro-Québec. 68 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1993. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage Mékinac.* Hydro-Québec. 58 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1993. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage Travers.* Hydro-Québec. 62 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1994. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage Boucher.* Hydro-Québec. 61 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1994. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage Carpe-Rouge.* Hydro-Québec. 67 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1994. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage de la Culbute.* Hydro-Québec. 53 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1994. *Petits aménagements du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice. Programme de réfection, modification, désaffectation, cession, rétrocession des aménagements hydrauliques. Évaluation environnementale – barrage Marteau 1.* Hydro-Québec. 56 p. et annexes.

GDG Environnement ltée. 1996. *Étude des activités récréotouristiques pratiquées sur la rivière Saint-Maurice. Nouvelle centrale de Grand-Mère. Avant-projet – Phase 2. Étude environnementale.* Rapport présenté à Tecslut inc. 44 p. et annexes.

Gilbert, D. et R. Nadeau. 1986. *La villégiature privée au Québec : exemple de la région Magog-Orford.* Université de Sherbrooke, département de géographie. 109 p.

Groupe-Conseil ENTRACO. 1995. *Suivi écologique des milieux affectés par l'aménagement du*

*complexe hydroélectrique La Grande, Phase II (1987-1995). Secteur Brisay, Laforge-1 et Laforge-2. Qualité de l'eau, poissons et mercure. Rapport synthèse.* Société d'énergie de la Baie James, direction Ingénierie et Environnement. 91 p.

Groupe de recherche SEEEQ ltée. 1991. *Étude de l'effet du marnage sur l'ichtyofaune (1989) : réservoirs Pipmuacan, Outardes-4 et Manic-5.* Rapport présenté à la vice-présidence Environnement d'Hydro-Québec. 108 p. et annexes.

Hydro-Québec. 1991. *Aménagement hydroélectrique Saint-Marguerite-3. Rapport d'avant-projet. Partie 5 : Impacts sur le milieu.* Montréal : Hydro-Québec. 255 p. et annexes.

Hydro-Québec. 1993. *Complexe Grande-Baleine. Tome 8 : Enjeux. Rapport d'avant-projet.* Groupe Équipement d'Hydro-Québec. 52 p. et annexe.

Hydro-Québec. 1995. *Mercier-Bitobi. Rapport synthèse des études environnementales de la phase 2 de l'avant-projet. Volume 2 – Description du milieu.* Hydro-Québec, vice-présidence Ingénierie et Services. 239 p. et annexe.

Hydro-Québec. 1999. *Projet Lac-Robertson. Programme de suivi environnemental : impacts sur le milieu humain. Utilisation du territoire : route Gros-Mécatina – Centrale du Lac-Robertson.* Rapport présenté par GDG Conseil inc. pour Hydro-Québec, Unité Hydraulique et Environnement. 43 p. et annexes.

Hydro-Québec. Hydro-Presse. 2000. *Visites des installations. Par ici les curieux.* 80<sup>e</sup> année, numéro 6, juillet-août 2000. P. 10, 18-27.

Hydro-Québec et ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 1991. *La fréquentation des routes de la baie James à des fins de chasse et pêche récréatives. Partie 1 : La fréquentation récréotouristique des routes de la baie James. Partie 2 : L'exploitation des ressources fauniques sur le territoire de la baie James.* Présenté au 59<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS dans le cadre du colloque « Les enseignements de la phase 1 du Complexe La Grande ». 30 p.

Impact Recherche. 1992. *Étude sur l'utilisation des terres publiques.* Présentée au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et au ministère de l'Énergie et Ressources. 22 p.

Innovation Loisir et Tourisme. 1996. *Plan de développement récréotouristique – Lac Taureau.* 123 p.

Jourdain, A., J.-F. Bibeault et P. Sarrazin. 1995. *Synthèse des connaissances sur les aspects socio-économiques du lac Saint-François. Rapport technique. Zones d'intervention prioritaire 1 et 2.* Centre Saint-Laurent, Conservation de l'environnement, Environnement Canada. 169 p.

Kimmel, B.L. et A.W. Groeger. 1986. *Limnological and Ecological Changes Associated with Reservoir Aging.* In : G.E. Hall et M.J. Van Den Avyle (eds). *Reservoir fisheries management : strategies for the 80's.* Reservoir Committee, Southern Division, American Fisheries Society, Bethesda, Maryland. 327 p.

Lavallée, G. 1998. *La villégiature comme levier de revitalisation au lac Mékinac : Évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux.* Mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières comme exigence partielle à la maîtrise en loisir, culture et tourisme. 194 p. et annexes.

Le Groupe DBSF. 1999. *Plan de développement touristique de la Côte-Nord*. Rapport final présenté aux Associations touristiques régionales de Manicouagan et de Duplessis. 92 p. et annexe.

Lévesque, F., R. Lalumière et S. Bernier. 1996. *Bilan de l'exploitation des ressources halieutiques dans les secteurs accessibles du territoire de la baie James*. Rapport présenté à la vice-présidence Environnement et Collectivités, Hydro-Québec, et à la direction du Nord du Québec du ministère de l'Environnement et de la Faune par le Groupe Environnement Shooner inc. 164 p. et annexes.

Malette, Major, Martin. 1988. *Étude de l'activité économique reliée à l'exploitation et à la fréquentation des pourvoires du Québec*. Étude pour le compte du Service de l'analyse et de la recherche socio-économique du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 112 p.

Ministère de l'Environnement du Québec (MENV). 1992. *État de l'environnement au Québec. Thème spécial : Les réservoirs du Québec*. P. 103 à 113.

Ministère de l'Environnement du Québec (MENV). 1993. *État de l'environnement au Québec, 1992*. Guérin. 560 p.

Ministère de l'Environnement et de la Faune. 1997. *Pourvoirie au Québec. Portrait sommaire 1995*. Direction des territoires fauniques de la réglementation et des permis. 13 p.

Ministère des Pêches et des Océans (MPO). 1986. *Politique de gestion de l'habitat du poisson du ministère des Pêches et Océans*. Ministère des Pêches et Océans du Canada. 29 p.

Nelson, W.R. 1974. *Age, Growth and Maturity of Thirteen Species of Fish from Lake Oahe During the Early Years of Impoundment, 1963-1968*. U.S. Fish. Wild. Serv. Tech. Pap. 77. 16 p.

Robert Marie, Sylvie Beaudet, Denis Vandal et Louis Roy. 1992. « *La fréquentation des routes de la baie James à des fins de chasse et pêche récréatives* » dans : *Les enseignements de la phase 1 du Complexe La Grande, Actes du colloque tenu à Sherbrooke les 22 et 23 mai 1991 dans le cadre du 59<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS*. P. 190-219.

Office du tourisme du Suroît. 2000. *Guide touristique 2000*. 39 p.

Outaouais fluvial. Mise à jour du Plan de développement touristique de l'Outaouais. Produit nautique et impact économique. Site Internet [www.outaouais.org/outfluv](http://www.outaouais.org/outfluv).

Pêche sportive du réservoir Baskatong inc. (Aire faunique communautaire, A.F.C.). *L'Aire faunique communautaire 2000-2001 : droits d'accès pour la pêche*. Dépliant. Non paginé.

Plourde, Daniel, Daniel Castonguay, Louis Chamard. 1999. *Aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3. Suivi environnemental 1998. Utilisation du territoire 1997-1998*. Rapport présenté à Hydro-Québec par Roche ltée, Groupe-Conseil. 46 p. et annexes.

Poitras Turcot et Associés. 1996. *Étude de cas sur le réservoir Taureau. Connaissance du milieu. Fascicule 1 – Le cadre méthodologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement et Collectivités. 6 p.

Poitras Turcot et Associés. 1996. *Étude de cas sur le réservoir Taureau. Connaissance du milieu. Fascicule 2 – Le réseau hydrographique du bassin versant de la rivière Saint-Maurice.* Rapport présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement et Collectivités. 11 p. et 2 plans.

Poitras Turcot et Associés. 1996. *Étude de cas sur le réservoir Taureau. Connaissance du milieu. Fascicule 3 – La gestion du réservoir Taureau.* Rapport présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement et Collectivités. 15 p. et 1 plan.

Poitras Turcot et Associés. 1996. *Étude de cas sur le réservoir Taureau. Connaissance du milieu. Fascicule 4 – L'environnement bio-physique du réservoir Taureau.* Rapport présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement et Collectivités. 6 p. et 1 plan.

Poitras Turcot et Associés. 1996. *Étude de cas sur le réservoir Taureau. Connaissance du milieu. Fascicule 5 – L'environnement humain - profil de la population.* Rapport présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement et Collectivités. 10 p.

Poitras Turcot et Associés. 1996. *Étude de cas sur le réservoir Taureau. Connaissance du milieu. Fascicule 6 – L'environnement humain - utilisation du réservoir.* Rapport présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement et Collectivités. 24 p., annexe et 1 plan.

Poitras Turcot et Associés. 1996. *Étude de cas sur le réservoir Taureau. Connaissance du milieu. Fascicule 7 – Comptes rendus.* Rapport présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement et Collectivités. 31 p.

Poitras Turcot et Associés. 1996. *Étude de cas sur le réservoir Taureau. Connaissance du milieu. Fascicule 8 – Bibliographie.* Rapport présenté à Hydro-Québec, vice-présidence Environnement et Collectivités. 2 p.

Price Waterhouse. 1991. *Revue statistique de l'industrie du nautisme au Québec.* 11 p. et annexes.

Québec Yachting. 2000. *Guide des marinas 2000.* 66 p.

Samson, M. 1988. *La résidence secondaire et la région métropolitaine de Montréal. Essai d'interprétation.* Thèse de doctorat. Université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-Marseille, faculté d'économie appliquée. 373 p.

Schetagne, R. 1992. *Suivi de la qualité de l'eau, du phytoplancton, du zooplancton et du benthos au complexe La Grande, territoire de la baie James.* Dans : Chartrand, N. et Thérien, N. (eds). Actes du 59<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, les enseignements de la phase I du complexe La Grande. Hydro-Québec et Université de Sherbrooke. 219 p.

Société québécoise de développement de la main-d'œuvre. 1996. *Industrie de la pourvoirie. Diagnostic sectoriel de main-d'œuvre.* Pagination multiple.

Sogeam-Dryade. 1994. *Centrale de Mercier-Bitobi, Avant-projet, étape 1 : Études d'impact sur l'environnement. Enquête auprès des pourvoyeurs du réservoir Baskatong.* Rapport préliminaire présenté à la vice-présidence Environnement d'Hydro-Québec. 70 p. et annexes.

Som inc. 1997. *Enquête socio-économique auprès des usagers du réservoir Taureau. Étude de cas.* Présentée au Service Aménagement du territoire et Responsabilité sociale, direction Communication et Environnement d'Hydro-Québec. Pagination multiple.

Therrien, J. et L. Belzile. 1989. *Réseau de suivi environnemental du complexe La Grande, phase 1 (1988). Étude des rendements de pêche (secteur ouest du territoire)*. Rapport présenté par Gilles Shooner et Associés inc. au Service recherche en environnement et santé publique, vice-présidence Environnement, Hydro-Québec. 70 p.

Tourisme Québec. 2000. *Guide de mise en valeur des plans d'eau du Québec à des fins récréotouristiques et de conservation du patrimoine*. 81 p.

Verdon, R. 1998. *Évolution des écosystèmes aquatiques suite à la mise en eau des réservoirs*. Dans : Delisle, C.E. et Bouchard, M.A. (eds). Actes du sixième congrès annuel de l'AQEI, La biodiversité et les évaluations d'impacts. Collection Environnement de l'Université de Montréal, Hors série n° 11. 107 p.

Zins Beaudesne et Associés. 1995. *Étude auprès des plaisanciers et des visiteurs aux abords du canal de Carillon*. Rapport d'analyse présenté à Parcs Canada, Unité d'affaires du programme, région du Québec. P. 17-37.

Zins Beaudesne et Associés et Groupe Secor. 1996. *Étude sur le nautisme. Annexe 1: Enquête auprès de l'industrie du nautisme*. Présentée à A.Q.I.N. et Ville de Montréal et leurs partenaires : Bureau fédéral de développement régional (B.F.D.R.Q.), ministère de la Métropole, Tourisme Québec et C.U.M. Pagination multiple.

Zins Beaudesne et Associés et Groupe Secor. 1996. *Étude sur le nautisme. Annexe 2: Enquête auprès des propriétaires d'embarcations de plaisance québécois*. Présentée à A.Q.I.N. et Ville de Montréal et leurs partenaires : Bureau fédéral de développement régional (B.F.D.R.Q.), ministère de la Métropole, Tourisme Québec et C.U.M. Pagination multiple.

Zins Beaudesne et Associés et Groupe Secor. 1997. *Étude sur le nautisme. Annexe 3: L'industrie du nautisme au Québec*. Présentée à A.Q.I.N. et Ville de Montréal et leurs partenaires : Bureau fédéral de développement régional (B.F.D.R.Q.), ministère de la Métropole, Tourisme Québec et C.U.M. Pagination multiple.

Zins Beaudesne et Associés et Groupe Secor. 1997. *Étude sur le nautisme. Annexe 4: Le marché de la navigation de plaisance*. Présentée à A.Q.I.N. et Ville de Montréal et leurs partenaires : Bureau fédéral de développement régional (B.F.D.R.Q.), ministère de la Métropole, Tourisme Québec et C.U.M. Pagination multiple.

Zins Beaudesne et Associés et Groupe Secor. 1997. *Étude sur le nautisme : Portrait du nautisme au Québec et potentiel de développement dans le Grand Montréal*. Rapport final sur l'industrie et le marché du nautisme présenté à A.Q.I.N. et Ville de Montréal et leurs partenaires : Bureau fédéral de développement régional (B.F.D.R.Q.), ministère de la Métropole, Tourisme Québec et C.U.M. Pagination multiple et annexe.

## **Annexe 1**

### **Grille synthèse générale**



## **Annexe 2**

### **Grille synthèse par région et par équipement**



## **Annexe 3**

### **Visites des centrales et d'établissements partenaires**



## **Annexe 4**

### **Activités des pourvoies sur les réservoirs en 1999**



## **Annexe 5**

### **Activités des zones d'exploitation contrôlée (zecs) sur les réservoirs en 1999**



## **Annexe 6**

### **Distribution des chalets par réservoir et par région administrative**



## **Annexe 7**

### **Marinas localisées sur les rives de réservoirs**



## **Annexe 8**

### **Activités des pourvoiries sur les réservoirs de la Mauricie en 1999**



